



BILAN 2021-2026

Synthèse des actions menées par le GPV dans le cadre de la mise en œuvre du projet 2021-26 voté en Conseil d'Administration le 30 septembre 2020.

LA RIVE DROITE / quelques chiffres

4 communes - 3 200 hectares - 77 509 habitants

1 grand paysage métropolitain – le parc des Coteaux (500 hectares)

7 QPV Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville – soit 31 870 habitants

Taux de chômage moyen 17 % / ensemble Bordeaux Métropole : 12 %

Revenu médian moyen 19 812€ / ensemble Bordeaux Métropole 24 360

5 opérations de renouvellement urbain en cours

10 opérations d'aménagement en cours ou à l'étude dont 1 OIN - Euratlantique

1 OIM Arc Rive Droite comportant : 1 Zone Industriale-Portuaire, 5 ZAE

Zones d'Activités Économiques et la seule ZFU métropolitaine

Un maillage d'équipements publics de proximité

20 équipements culturels dont 2 à vocation régionale

60 installations et équipements sportifs dont 2 à vocation régionale

2 polycliniques avec services d'urgences

100 établissements éducatifs, petite enfance, enfance et jeunesse

Sources chiffres : INSEE 2021 & 2022 – France Travail 2025

LA RIVE DROITE / 3 défis majeurs

Favoriser les équilibres sociaux, économiques, urbains et environnementaux

Accroître la qualité de vie et les chances de TOUS les habitants

Accompagner les transitions dans une perspective de justice sociale

GPV RIVE DROITE / la dynamique collective

1 OUTIL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- ✓ **GIP / groupement d'intérêt public** de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et Bordeaux Métropole.
- ✓ **Un partenariat institutionnel fort** : État, Région, Département, bailleurs sociaux...

1 INGÉNIERIE AU SERVICE DU TERRITOIRE

- ✓ **Une équipe ancrée sur le territoire** (14 ETP et un réseau partenarial très large + 200 partenaires).
- ✓ **Une expertise pluridisciplinaire** : architecture, urbanisme, mobilités, paysage, environnement, agriculture urbaine, développement économique, emploi, entrepreneuriat, économie sociale et solidaire, culture, communication, finances...
- ✓ **Une méthode reconnue par les partenaires du projet** : approche transdisciplinaire et agile des projets, recours à l'intelligence collective et à l'expérimentation, collaboration avec des universités et des laboratoires de recherche.

7 AXES STRATÉGIQUES

- ✓ Mobilités
- ✓ Habitat et Espace public
- ✓ Parc des Coteaux et son projet culturel Panoramas
- ✓ Aménagement économique
- ✓ Développement économique, emploi et entrepreneuriat
- ✓ Économie Circulaire
- ✓ Projet Alimentaire Territorial

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250106_0001-DE-1-1
Date de télétransmission : 06/02/2026
Date de réception préfecture : 06/02/2026
Publié le : 06/02/2026

L'ÉQUIPE DU GPV RIVE DROITE décembre 2025



CLAIRE THIRIET
RESPONSABLE COORDINATION



MAXIME DERRIEN
DIRECTEUR



BÉRANGÈRE DRAY
RESPONSABLE ADMINISTRATION



ESTELLE YANG
ASSISTANTE



ROMAIN VIAULT
CHEF DE PROJET
URBAIN



ANNE CAMÉLATO
RÉFÉRENTE CITÉ DE L'EMPLOI -
CHEFFE DE PROJET
EMPLOI DURABLE



BEZAWIT TESFU
RÉFÉRENTE CITÉS LAB -
CHEFFE DE PROJET
ENTREPRENEURIAT



SEBASTIAN CAPIETTO
CHEF DE PROJET
COOPÉRATIONS
ÉCONOMIQUES ET ESS



ORIANE HOMMET
CHEFFE DE PROJET EIT
(Économie Circulaire)



MATHILDE VERGER
CHEFFE DE PROJET
PARC DES CÔTEAUX



GAUTIER FOUQUET
BERGER
PARC DES CÔTEAUX
(arrive le 12/2025)



ANNABELLE EYBOULET
CHEFFE DE PROJET
PANORAMAS



ANNE CASENAVE
CHEFFE DE PROJET
QUARTIERS FERTILES (PAT)



NADÈGE VANDERBECKEN
CHEFFE DE PROJET
RECHERCHE-ACTION (PAT)



Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20240130-Imc1115296-DE-1-1
Date de télétransmission : 06/02/2026
Date de réception préfecture : 06/02/2026
Publié le : 06/02/2026

BILAN DU PROJET 2021-26 DU GPV RIVE DROITE

SOMMAIRE

BILAN DES MISSIONS.....p. 4 à 28

LA POLITIQUE DE LA VILLE	p.4
LES MOBILITES	p.5-6
L'HABITAT ET L'ESPACE PUBLIC	p.7-8
L'AMENAGEMENT ECONOMIQUE	p.9-11
L'EMPLOI ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE	p.11-15
L'ECONOMIE CIRCULAIRE	p.15-17
LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	p.18-20
LE PARC DES COTEAUX ET PANORAMAS	p.21-25
LA RSO	p. 26-28

BILAN FINANCIER..... p. 29 à 32

NOS PARTENAIRES..... p. 33 & 34

LA POLITIQUE DE LA VILLE et le GPV

Le GIP GPV Rive Droite a été créé en 2001 pour piloter et coordonner le premier programme de rénovation urbaine, accompagner la montée en compétences de ses membres en matière de politique de la Ville et contribuer au changement d'image du territoire.

La politique de la Ville est ainsi, originellement, au cœur des missions et actions du GPV Rive Droite qui porte un projet de justice sociale et de rééquilibrage territorial durable.

La politique de la Ville a évolué dans sa géographie et ses priorités au fil du temps. Si la rénovation urbaine est un de ses piliers majeurs, il n'est pas le seul. En 2016, le développement économique est devenu le 1^{er} pilier de la politique de la Ville. Et depuis les années 2020, de nouveaux dispositifs, tels que Quartiers fertiles, les Cités éducatives ou les Cités de l'emploi, ont mis l'accent sur l'égalité des chances et l'accès aux droits. En miroir, les missions du GPV ont évolué elles aussi, le développement économique, l'emploi et l'entrepreneuriat prenant une place majeure dans le projet de territoire 2021-26.

Ainsi, **si nos missions sont présentées par thématique, gardez bien à l'esprit qu'elles sont toutes, à un degré plus ou moins fort, liées à la politique de la Ville**, reflétant ainsi la transversalité de cette politique qui vise à réduire les écarts de développement entre les quartiers et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

CHIFFRES-CLÉS [géographie prioritaire 2024] [chiffres INSEE 2021]

7 QPV / 31 866 habitants [RP 2020] soit 44% des hbts en QPV de la métropole bordelaise

Sur la Rive Droite, en moyenne, **plus d'1 habitant sur 3 réside en QPV**

Le **taux de chômage dans les QPV Rive Droite** varie entre **20 et 29%** [25 % dans les QPV BM]

Le **taux de chômage en population générale** sur le Rive Droite est de **16,5%** contre 12% sur BM

Le **taux de pauvreté** se situe entre **32 et 44% dans les QPV Rive Droite** [de 32 à 51% QPV Bdx Métropole]

FAIT MARQUANT

Janvier 2024 : réforme de la géographie prioritaire

Avril 2024 : signature du nouveau contrat de ville *Engagements Quartiers 2030*

Avec la nouvelle géographie prioritaire, le **nombre d'habitants en QPV sur la Rive Droite** a progressé de **11%** soit 3 060 habitants.

Le **nouveau contrat de ville *Engagements quartiers 2030*** détermine **cinq grandes priorités** :

- > l'emploi et le développement économique
- > l'émancipation des quartiers
- > la transition des quartiers
- > des quartiers plus attractifs, plus ouverts et plus sûrs
- > des quartiers de la République : laïcité, égalité femmes-hommes...

UNE VOLONTÉ RÉAFFIRMÉE DE TRAVAILLER ENSEMBLE

Dès l'élaboration du nouveau contrat de ville métropolitain, les 4 villes-membres du GPV ont réaffirmé leur volonté de travailler ensemble, notamment dans le cadre des appels à projet annuels, mais aussi autour d'enjeux spécifiques, remontés du terrain.

Pour ce faire, **depuis 2023, des instances régulières de partage de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques ont été réactivées au sein du GPV**. Elles sont animées par les chefs de projet Urbain et Emploi du GPV, en lien avec les chef.fes de projet politique de la Ville de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac.

LES MOBILITÉS

PROJET DE TERRITOIRE 2021-26 – RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Comment éviter la saturation des réseaux de mobilité et ses conséquences économiques et sociales ?

- > Renforcer les connexions entre les deux rives, notamment entre les pôles économiques majeurs.
- > Structurer un réseau de transports en commun efficace articulant les échelles métropolitaines et régionales.
- > Améliorer la desserte des quartiers prioritaires.
- > Favoriser la diversification des modes de déplacement autour d'usages innovants de l'espace public.
- > Développer la pratique du vélo et de la marche, conformément aux plans marches et vélos métropolitains

ÉTAT DES LIEUX (À FIN 2025)

Les dernières enquêtes ménages confirment la baisse de la part modale de la voiture (46%) au profit des transports en commun (13%), du vélo (8%) et de la marche. Cependant, sur la Rive Droite, la voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail (environ 60% en moyenne – enquête ménage 2022).

La fréquentation du réseau TBM a progressé, dépassant les niveaux d'avant crise sanitaire, avec une hausse de 3 % sur les six premiers mois de 2025 (par rapport à 2024).

Le **dédoublage de la ligne A du tramway**, fin 2025, vient désaturer la ligne en heure de pointe, en multipliant la fréquence sur le tronçon le plus fréquenté (gare de Cenon – CHU Pellegrin).

L'offre de transport en commun s'élargit aujourd'hui avec le déploiement des **Bus Express** (ligne H dite des boulevards mise en service fin 2025), et des **Batos** sur le fleuve (pontons Benauges et Belvédère), mais aussi, la **mise en œuvre progressive du RER métropolitain** (réaménagement de la gare de Bassens, ouverture de nouvelles haltes sur la métropole...).

Le **Réseau Vélo Express** (ReVE) poursuit son déploiement sur la Rive Droite avec la **ligne 5** reliant la Bastide à Artigues-près-Bordeaux, la **ligne 4** longeant les quais rive droite depuis la presqu'île jusqu'à Bègles en empruntant le nouveau pont Simone Veil. Des box et arceaux à vélos ont été installés.

La réorganisation de l'offre de **Free Floating** connaît un réel succès (+16% sur les 3 premiers trimestres 2025 par rapport à 2024)

La majorité des villes du GPV sont passées en **zone 30** et plusieurs **aménagement**s ont été **réalisés pour réduire la vitesse des véhicules** et améliorer le partage de l'espace public. Le **pont Simone Veil** a ouvert en juillet 2024.

Bordeaux Métropole a voté fin 2022 un schéma directeur des **infrastructures de recharge pour véhicules électriques** (SDIRVE) avec un plan de **déploiement progressif** et déjà une forte progression de l'usage des bornes (+58 %) au 1^{er} semestre 2025.

Enfin, la mise en œuvre de la ZFE prévue au 1^{er} janvier 2025 a été suspendue par le gouvernement.

BILAN DES ACTIONS DU GPV 2021-2026

• Développer la marche et le vélo

- > Contribution, aux côtés des Villes et de Bordeaux Métropole, à la définition des tracés, à travers l'étude des boucles vélos Rive Droite visant à faciliter l'usage du vélo (marquages au sol réalisés).
- > Accompagnement de l'association Vélo-Cité en réponse à l'appel à projet de Bordeaux Métropole pour le déploiement de la Maison Itinérante du Vélo Rive Droite.
- > Contribution, aux côtés des Villes et de Bordeaux Métropole, à la répartition géographique et à la typologie de l'offre de Free Floating.

• Apaiser l'espace public, favoriser une meilleure cohabitation des usages

- > Contribution aux réflexions puis expérimentations sur la mise en place des zones 30km/h ou sur les rues apaisées aux abords des écoles. (Animation d'ateliers pour les communes).

- **Renouvellement de la DSP des transports en commun 2023-2030 (attribuée à KEOLIS)**
 - > En amont du renouvellement de la DSP, coordination d'une proposition commune des 4 villes pour améliorer et faire évoluer le réseau, en réponse aux enjeux et aux besoins de mobilité des habitants.
 - > Suite à l'attribution de la DSP, échanges avec le délégataire et la d° des Mobilités. Notamment restitution du travail d'enquête mené en 2024 auprès de plus de 500 usagers de la ligne A du tramway afin de comprendre les habitudes de transports et d'anticiper les conséquences du découplage de la ligne fin 2025.
- **Mise en place d'une Zone à Faibles Émissions dès le 1^{er} janvier 2025 (suspendue par le gouvernement)**
 - > Contribution aux alertes sociales : au vu de la faible capacité des populations à renouveler leur véhicule et du manque d'équipements de chargement des véhicules électriques, nécessité, au préalable, de mettre en place des alternatives viables économiquement et socialement.
 - > Contribution et promotion d'une stratégie de stationnement sur la Rive Droite en lien avec les territoires voisins, notamment par le développement de P+R extra-rocade.

CONCLUSION

Au sein d'une métropole qui attire depuis 10 ans près 12 000 nouveaux habitants par an, la Rive Droite urbaine, notamment la plaine de Garonne, offre un potentiel d'accueil résidentiel majeur pour une bonne vingtaine d'années encore. Mais le déséquilibre territorial rive gauche/rive droite en matière de développement économique et donc d'emplois, engendre la saturation des réseaux de mobilité, notamment lors des déplacements pendulaires domicile-travail.

Des solutions alternatives à la voiture individuelle ont été développées ces dernières années afin de résorber la congestion routière. Ainsi, la nouvelle ligne de bus express sur les boulevards (ligne H), en grande partie en site propre, permettra de relier les différents secteurs et l'ensemble des lignes de tramway sans repasser par le centre-ville, représentant un gain de temps considérable pour les actifs.

Toutefois, **malgré les avancées réalisées ces dernières années, au vu du contexte démographique et du déséquilibre territorial persistant entre la rive gauche et la rive droite, les mobilités resteront un sujet majeur dans les années à venir**, que ce soit la question des franchissements, des circulations internes ou des déplacements entrants/sortants sur la métropole.

L'HABITAT & L'ESPACE PUBLIC

PROJET DE TERRITOIRE 2021-26 – RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Comment garantir une programmation urbaine équilibrée et accélérer la transition écologique ?

- > Favoriser et développer l'équilibre des fonctions habitat/économie/nature.
- > Développer des parcours résidentiels tout au long de la vie pour une meilleure mixité sociale.
- > Apaiser l'espace public pour favoriser la mixité des usages, le bien-être et le vivre-ensemble.
- > Réduire les îlots de chaleur et développer les corridors écologiques.
- > Transformer la Rive Droite en territoire à énergie positive : architecture décarbonée, rénovation énergétique...

CHIFFRES-CLÉS

5 projets de **renouvellement urbain** en phase opérationnelle, dont 4 conventionnés ANRU, soit :

- > **900** logements déconstruits/démolis
- > **3 000** logements réhabilités,
- > **1 500** logements construits
- > plus d'**un demi-million de m²** d'espaces publics réaménagés

4 grands projets de **développement urbain**

- > **Garonne Eiffel** – Secteur Belvédère et Souys : **3 400** logements, **300 000 m²** d'activités économiques
- > **Bastide - Niel** : **4 000** logements, **35 000 m²** d'activités économiques
- > **Brazza** : **4 800** logements, **100 000 m²** d'activités économiques
- > **Zac des quais** : **1 700** logements, des équipements métropolitains et des surfaces économiques

BILAN DES ACTIONS DU GPV 2021-2026

• La rénovation urbaine

> Sur 2021-26, le GPV, s'appuyant sur sa connaissance du territoire et de ses acteurs, mais aussi sur la pluridisciplinarité de son équipe, a porté des missions de **conseil stratégique et opérationnel, dans le cadre de l'élaboration et de la finalisation des plans-guide** des cinq projets de renouvellement urbain.

> En 2020, le GPV **coordonne la réponse à l'AAP « Quartiers Fertiles » lancé par l'ANRU** qui a identifié l'**agriculture urbaine** comme un levier stratégique pour renforcer la dimension environnementale des quartiers concernés par le NPNRU avec pour objectif de favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et locale. **Le projet métropolitain Rive Droite fait partie des 27 premiers lauréats en 2021.** Il est intégré par l'ANRU dans la convention globale de Bordeaux Métropole. Grâce au programme Quartiers Fertiles, c'est plus d'une dizaine d'hectares de terres qui ont été ou vont être converties pour accueillir du maraîchage. (CF Projet Alimentaire Territorial)

> Après Quartiers Fertiles et le PAT Rive Droite, **l'économie circulaire** est la deuxième **démarche partenariale intercommunale initiée par le GPV** dans le cadre de la transformation des quartiers. Nous sommes partis du constat que les opérations de renouvellement urbain allaient générer de nombreux déchets, dont une partie pouvaient être transformée en ressources pour les constructions à venir, devenant ainsi autant d'opportunités d'amplifier le développement du réemploi des matériaux dans le secteur du BTP, de réduire l'impact carbone des opérations, tout en visant la création d'emplois locaux.

Entre 2021 et 2026, le GPV a permis d'amplifier la **sensibilisation des acteurs de l'aménagement** (aménageurs, maîtres d'ouvrage, publics comme privés, maîtres d'œuvre, paysagistes, artisans), d'accompagner des **chantiers-pilotes** et a participé à la montée en puissance d'une **dynamique métropolitaine ambitieuse** (CF Économie circulaire).

Cette dynamique partenariale s'illustre bien dans le projet de R&D *Sols Contraints - Biens Communs*, lauréat de l'AMI *Engagé pour la Qualité du Logement de Demain* du GIP EPAU. Ce projet expérimente la réutilisation de terres argileuses inertes non polluées issues du chantier de la trémie Benaugé, en matériaux de construction (briques de terre crue extrudées et terre allégée de remplissage dans les murs). À travers cette opération-test de revalorisation des sols, la volonté est d'amorcer la structuration d'une filière terre-crue viable en Gironde.

• Le développement urbain

La Rive Droite est un des espaces de densification urbaine majeurs de la métropole, notamment dans la plaine de Garonne où les grands projets viennent élargir le cœur d'agglomération autour de son fleuve. Répondant au fort besoin de logements sur la métropole, cette stratégie de développement urbain s'accompagne d'une volonté affirmée de la part des élus et techniciens des Villes et de Bordeaux Métropole de veiller à la qualité des constructions et à l'anticipation des enjeux de résilience face au dérèglement climatique.

Pour accompagner élus et services des Villes du GPV dans l'actualisation de leurs chartes communales de qualité urbaine, **le GPV a réalisé un pacte d'urbanisme résilient**, fruit d'un travail partenarial.

Ce document met en perspective des problématiques rencontrées au quotidien par les services, notamment lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme, avec un **panorama exhaustif des actions pouvant être mises en œuvre** pour répondre aux objectifs fixés par la Loi Climat et Résilience.

Structuré autour de **8 grands défis à relever**, ce pacte a permis de sensibiliser et d'alimenter les réflexions des élus et techniciens sur les enjeux de transition environnementale, écologique, énergétique et sociale. Ainsi, la ville de Floirac a lancé son label d'urbanisme résilient en 2024, Bassens a écrit sa charte en 2025 et Cenon a réactualisé sa charte de qualité urbaine en 2025.

• La renaturation des espaces publics : la seconde peau du parc des Coteaux

Réduire la vulnérabilité des villes et des constructions aux épisodes de forte chaleur est désormais un enjeu prioritaire des politiques d'aménagement. Ainsi Bordeaux Métropole, dans ses programmes « **Métropole Rafraîchissante et 1 millions d'arbres** », présente des mesures concrètes pour lutter contre les impacts du dérèglement climatique, notamment via le potentiel de rafraîchissement des arbres. **L'étude « la seconde peau du parc des Coteaux »**, proposée par le GPV dans son projet 2021-26, s'inscrit dans ces programmes métropolitains. En effet, sur notre territoire, **les 500 hectares du parc des Coteaux, s'étalant sur 26km du nord au sud, constitue une véritable colonne de fraîcheur** du fait de l'importance de ses espaces boisés, classés ENS. Le concept de « seconde peau du parc des Coteaux » vise à **épaissir les contours du parc** et à **tisser des liaisons Est-Ouest** avec les quartiers du plateau et de la plaine. Objectifs : apaiser et rafraîchir l'espace public, développer des corridors de nature, rendre les parcours plus agréables et plus ludiques, amener les habitants au parc et le parc aux habitants.

› **2021-2022 : réalisation de l'état des lieux** des espaces de nature publics existants et de leurs accès.

› **2025-2026 : pilotage d'une étude** (AMO : Trouillot.et Hermel) visant à identifier des **secteurs d'actions prioritaires** et à produire un **plan d'action** sous forme de **fiches-projet**. Élaborées en collaboration avec les Villes et Bordeaux Métropole, en amont des prochaines programmations urbaines, ces fiches alimenteront la définition des modalités opérationnelles des opérations d'aménagement de l'espace public sur ces secteurs prioritaires.

CONCLUSION

Le fonctionnement de notre société impacte fortement les limites planétaires et accélère les conséquences négatives du dérèglement climatique sur notre qualité de vie. **Dans une métropole attractive, où le déficit de logements reste important, le maintien d'un cadre de vie de qualité pour tous est une priorité.** À l'heure où le foncier disponible se raréfie et des objectifs métropolitains de zéro artificialisation nette et zéro carbone en 2050, bâtir la ville sur la ville et penser un urbanisme durable, résilient et juste sont des enjeux plus que jamais prioritaires pour tous les acteurs de la ville.

L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

PROJET DE TERRITOIRE 2021-26 – RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Comment préserver l'emploi et développer la ville productive ?

- > Pérenniser et développer le tissu économique et ses emplois via une offre immobilière adaptée.
- > Expérimenter le renouvellement urbain économique.
- > Préserver et accroître les réserves foncières.

CHIFFRES-CLÉS

7 682 établissements actifs sur le GPV en 2023 soit **7,4%** des établissements métropolitains. Une part en baisse constante depuis 2010 [-1,6 point].

1 911 créations d'établissement en 2024 sur le GPV soit **7,9%** des établissements créés sur BM. Les créations augmentent depuis 2012 sur la métropole et le GPV, mais le ratio GPV/BM ne change pas (\approx 8%).

81% des créations d'entreprises sont sous statut d'**entreprise individuelle** (sur le GPV comme sur BM)

17,5% des établissements dans le domaine de la **construction** sur la Rive Droite (9,4% sur la métropole)

30 000 emplois sur le GPV en 2021 soit **7% des emplois métropolitains** (pop. GPV = 9% population BM)

Taux d'emploi en 2024 (nb d'emplois / nb d'habitants) : **3,9** pour le **GPV** contre **5,5** pour **BM**

Selon définition <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/taux-d-emploi>

BILAN DES ACTIONS DU GPV 2021-2026

• Renouvellement urbain des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

La requalification urbaine des ZAE existantes est une des actions phares du Schéma de développement économique métropolitain adopté en 2021.

ZAE Jean Zay – Cenon*

2020-2022 : Pilotage par le GPV (déléataire de la maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole) de l'étude de requalification conduite par Bouriette & Vaconsin et son équipe (BOC, Paul Vincent, CETAB, Racine).

Plan guide validé en conseil métropolitain fin 2023. Suites opérationnelles confiées à la FAB.

Foncier EGIS & Mariteam (ZAE La Gardette) – Lormont

2021-2022 : Pilotage par le GPV (déléataire de la maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole) de l'étude de requalification conduite par PADW et son équipe (BOC, QLAADF, Ingérop). Sur ce secteur, des recours déposés par l'acquéreur du foncier « EGIS », préempté par la Métropole, ont entraîné une procédure juridique de près de cinq ans ; gelant, de fait, la capacité à agir sur ce foncier.

ZAE La Gardette – Lormont*

2022-2024 : Pilotage par la D° du développement économique de BM, accompagnée par le GPV, de l'étude de requalification conduite par Antoine Musard et son groupement (Sens de la Ville, Haristoy Landscape, Ingérop, UrbanLaw). **Plan guide validé en conseil métropolitain en juin 2025.**

**Sur ces ZAE, le GPV poursuit son accompagnement, en lien avec le PTRD pour la requalification de l'espace public et avec les Villes et BM (d° dev. Éco. et du foncier) pour les opérations immobilières.*

Lotissement de la Vieille Cure - Cenon

2024-2026 : Pilotage par le GPV (déléataire de la maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole) de l'étude de requalification conduite par l'agence 2PMA et son groupement (BMA, Incité). La **difficulté** ici est de faire converger une vision globale prospective sur un secteur en mutation avec un projet privé (Food factory sur le bâtiment historique) que le contexte économique a fortement fragilisé ces dernières années.

Ces trois études successives ont démontré l'**importance de poser une vision prospective planifiée, et validée politiquement, sur ces fonciers économiques, propriété à 98% du privé.** L'anticipation est la clé de la réussite. Sans maîtrise foncière et sans outil dédié, il est difficile de faire muter ces secteurs à enjeux.

Entre 2021 et 2026, le **GPV a participé, en tant que partenaire qualifié, à d'autres études**, pilotées par BM et principalement confiée à la FAB, sur les secteurs suivants :

Quai Carriet – Lormont (FAB) / Concertation règlementaire réalisée en 2022.

Lissandre – Lormont/Cenon (FAB) / Concertation règlementaire réalisée en 2025. Étude de maîtrise d'œuvre urbaine lancée en septembre 2025.

Parc actif 2 Carriet – Lormont (Dir Habitat) / Étude programmatique à venir en 2026 de l'extension du Parc actif 2 dans le cadre l'ORU Carriet.

- **Aménagement des secteurs stratégiques d'intérêt métropolitain**

ZIP - Bassens

> En **2021**, la **participation au concours Europan 16, initiée et coordonnée par le GPV**, a permis d'imaginer des scénarii pour intégrer ce grand morceau de ville dans la vie métropolitaine et bassenaise et renouer le lien du plateau avec le fleuve. À l'issue, des actions sur les espaces publics et naturels ont été programmées au contrat de co-développement 2023-2026. **L'étude sur la fenêtre verte est ainsi pilotée par le PTRD.**

Par ailleurs, l'avenir du secteur est **un des axes majeurs de l'OIM Arc Rive Droite** avec le projet **Innogarone** et d'autres démarches de transformation ont été engagées via la labellisation **Territoire d'industrie** (2023) ou le projet **ZIBac** – Zone Industrielle Bas Carbone (2024)

Plaine Sud Garonne – Floirac

Suite à la participation au concours Europan 15 coordonnée par le GPV en 2019, Bordeaux Métropole a fait réaliser un **plan guide** sur le secteur. Ce **secteur est intégré dans la consultation internationale des Portes Métropolitaines** lancée par Bordeaux Métropole en juillet 2025.

OIM Arc Rive Droite

L'OIM Arc Rive Droite place **les transitions au cœur de ses missions**. Sa stratégie repose sur deux piliers : le port et les activités portuaires d'un côté, l'artisanat, en particulier dans le secteur de l'écoconstruction et de la rénovation énergétique, de l'autre.

Le GPV contribue aux ambitions de l'OIM, notamment à travers l'animation de la démarche de réemploi des matériaux du BTP et via le partenariat avec la CMA NA. (CF : Économie circulaire).

- **Appui aux programmes immobiliers portés par les villes membres**

Dans ces projets, **le GPV joue un rôle d'AMO** pour la Ville et de facilitateur entre les porteurs de projet, les collectivités et les partenaires territoriaux.

Vieille Cure – Cenon

En 2019, le **projet FoodFactory**, porté par un opérateur privé, remporte l'AMI lancé par la Ville avec l'appui du GPV. Le projet comporte une conserverie, un restaurant, une micro distillerie, des espaces de bureaux et une salle de concert. Malgré l'accompagnement du GPV qui a mobilisé son réseau d'acteurs (CDC, fonds de co-investissement de l'ANRU, prêt PRU de la CDC garanti à 50% par la Métropole...), le contexte économique depuis la crise COVID n'a pas permis le bouclage financier préalable à la réalisation du projet qui **doit être réétudié** à l'aune des données économiques et financières actuelles.

Maréchal Galliéni – Cenon

En 2023, le GPV a accompagné la Ville dans le lancement d'un AMI afin de trouver un porteur de projet pour reconvertir et réhabiliter cet ensemble immobilier, propriété de la Ville. Au terme de l'AMI, **les propositions n'ont pas été suffisantes** pour permettre la poursuite des projets dans le cadre du contexte immobilier et financier actuel.

Castel - Floirac

En 2023, le GPV a accompagné la Ville dans le lancement d'un AMI afin de trouver un porteur de projet pour convertir et réhabiliter ce château, propriété de la ville, avec un projet d'intérêt collectif et social. Un porteur de projet a été retenu sur la base d'une résidence culinaire et d'un restaurant. **Le projet ne s'est pas concrétisé à ce jour**, notamment du fait de la complexité d'imbrication entre les travaux à la charge du propriétaire et du locataire, dans un contexte financier difficile.

CONCLUSION

Malgré le maintien par l'État de la ZFU (mais qui ne profite plus aux entreprises implantées sur le territoire depuis longtemps) et la présence de la zone industrialo-portuaire à Bassens (3 200 emplois), **le taux d'emploi** (nb d'emplois / nb d'habitants) est **plus faible sur le GPV 3,9** (en dessous du ratio à l'échelle nationale de 4,1) **que sur la métropole à 5,5**.

Environ 2 700 emplois salariés privés ont été créés entre 2019 et 2024 sur le territoire du GPV. Pourtant, **entre 2015 et 2022, la population de la Grande Rive Droite a augmenté de 18% (12% sur Bordeaux Métropole), quand les emplois salariés privés n'ont augmenté que de 8% (14% sur Bordeaux Métropole)**.

Ce faible nombre de créations d'emplois salariés peut s'expliquer par le peu d'implantations immobilières intervenues durant cette période, en dehors des initiatives publiques de la zone d'activité de Prévôt sur Bassens et des lotissements économiques (ateliers et tertiaire) sur la ZAC des Quais. Le parc tertiaire historique est pour sa majorité, souvent de seconde main, et continue de se dégrader. Enfin, on constate le départ d'entreprises (comme Discac, Lafon, ...), qui quittent le territoire pour s'implanter en périphérie pour des raisons de coût du foncier et de modernisation de leurs installations.

Or, le contexte économique se dégrade. Les trois grands secteurs de la Rive Droite que sont l'industrie, le BTP et l'entrepreneuriat, sont actuellement fragilisés. Et le contexte immobilier rend toujours plus compliqué le montage d'opérations.

Force est de constater que le rééquilibrage économique rive gauche / rive droite, l'une des priorités du Schéma de développement économique métropolitain voté en 2021, n'est pas encore accompli. Les plans-guide validés en conseils municipaux et métropolitain doivent permettre de mettre en œuvre le renouvellement urbain des zones d'activités et ainsi les densifier et les rendre plus attractives.

L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROJET DE TERRITOIRE 2021-26 – RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Comment développer les emplois et la capacité d'entreprendre des habitants et des acteurs ?

- > Renforcer la cohésion des acteurs de l'emploi pour expérimenter et innover dans la lutte contre le chômage.
- > Sécuriser les parcours des entrepreneurs dans les QPV.
- > Faciliter la lisibilité de l'offre d'accompagnement/formation proposée par les partenaires locaux aux habitants.
- > Accompagner l'émergence de projets répondant à des besoins non satisfaits et/ou relevant de l'ESS.

BILAN DES ACTIONS DU GPV 2021-2026

+ EMPLOI +

En **décembre 2021, l'ANCT labellise le territoire du GPV : Cité de l'Emploi**. Ce nouveau dispositif de la politique de la Ville vise à renforcer la lutte contre le chômage dans les QPV. Cette nouvelle mission, **co-pilotée par le GPV et la Préfecture** de la Gironde, vient s'articuler avec la mission Entrepreneuriat (dispositif CitésLab) mise en œuvre par le GPV depuis 2016 et la mission Coopérations économiques et ESS portée par le GPV depuis 2019.

La mission s'est progressivement structurée entre 2022 et 2025, autour de **trois axes** :

- **1/ Recenser et fédérer** : Contribuer à l'interconnaissance entre les acteurs locaux, dans une recherche de meilleure coordination et de nouvelles coopérations.
- **2/ Renforcer le recours au droit commun** : Animer le volet Emploi du contrat de ville métropolitain à l'échelle de la Rive Droite et structurer une démarche « d'aller-vers » partenariale.
- **3/ Innover et agir sur les besoins non couverts** : Appuyer le développement d'actions innovantes via des ateliers thématiques, le rapprochement avec les entreprises locales, la promotion de l'emploi durable (répondant aux enjeux futurs, non délocalisables...).

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20230130-lmc1115296-DE-1-1
Date de télétransmission : 06/02/2026
Date de réception préfecture : 06/02/2026
Publié le : 06/02/2026

CHIFFRES-CLÉS

30 000 emplois sur le GPV en 2024, soit **7%** des emplois métropolitains (pop. Rive Droite = 9% pop. BM)

+8% d'emplois entre 2019 et 2024 sur la **grande rive droite** (+ 18% d'habitants)

+14% d'emplois entre 2019 et 2024 sur **Bordeaux Métropole** (+12% d'habitants)

Taux de chômage en 2025 : **17%** sur le **GPV** contre **12%** pour **BM**.

Taux de chômage moyen en QPV en 2023 à **BM** : **25 %**

Taux d'emploi en 2024 (nb d'emplois / nb d'habitants) : **3,9** pour le **GPV** contre **5,5** pour **BM** selon définition

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/taux-d-emploi>

+ de 150 acteurs de l'emploi-insertion-formation intervenant sur la Rive Droite et + de 70 dispositifs recensés en 2023 (à l'échelle nationale moyenne constatée de 25 acteurs par Cité de l'Emploi)

FAITS MARQUANTS

12/2023 : La **Loi Plein Emploi** fait évoluer les missions de Pôle Emploi, devenu **France Travail**, en matière d'accompagnement renforcé des publics et prévoit la mise en place d'un **nouveau réseau pour l'emploi**.

04/2024 : Signature du nouveau **contrat de ville métropolitain** « Engagements Quartiers 2030 » qui place **l'emploi et le développement économique en tête des priorités**.

07/2025 : installation du **nouveau comité local pour l'emploi (CLPE)** de **Bordeaux Métropole**. Le **GPV** est **présent au titre de son expertise « QPV »**.

BILAN DES ACTIONS MISSION EMPLOI - 2022-2026

De très nombreuses actions ont été réalisées, nous recensons ici les plus marquantes

De 2022 à 2025 : appui d'une **médiatrice Emploi à mi-temps** (contrat adulte-relai) permettant dans le cadre d'actions d'aller-vers, d'accompagner vers l'emploi des habitants des QPV.

- **En 2022** : **16 ateliers thématiques** mis en place, près de **300 acteurs mobilisés**.
- **En 2024** : mise en place des « **pitchs des partenaires** » (présentation en visio) pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du territoire : **27 structures présentées** (2024-2025), **208 participants** (2024).
- **En 2024** : actions de sensibilisation et de formation des professionnels pour un meilleur accompagnement des publics. Formation aux **1ers secours en santé mentale** : **30 professionnels certifiés** ; Sensibilisation **démarche dite d'aller-vers** : **52 professionnels sensibilisés**
- **Avril 2025** : co-construction d'une programmation Rive Droite pour « **La semaine des métiers du soin et de l'accompagnement de la personne** ». **12 événements** organisés, **30 entreprises et structures** mobilisées, **227 personnes sensibilisées** à ces métiers, **32 immersions** et **17 recrutements** à J+2 mois.

CONCLUSION

L'introduction de la mission Emploi en cours de projet illustre bien l'agilité de l'équipe, sa capacité à s'engager face aux enjeux du territoire et à se saisir de nouvelles opportunités (dispositif Cité de l'emploi) pour jouer son rôle d'appui auprès de ses collectivités-membres et des partenaires du territoire, en complémentarité des acteurs existants.

Les acteurs et partenaires rencontrés pour ce bilan soulignent l'importance de cette mission de coordination, sur un territoire qui compte un très grand nombre d'acteurs et de dispositifs (voir chiffres-clés) liés à l'emploi, l'insertion et la formation. Cette coordination encourage et renforce l'efficacité des coopérations à l'échelle du territoire et permet une meilleure connaissance et lisibilité de l'écosystème Rive Droite, en forte mutation dans le contexte budgétaire actuel.

Lors de nos rencontres avec les quatre maires du GPV, tous ont cité **l'emploi et le développement économique** comme une **priorité du prochain mandat**. En effet, la conjoncture actuelle laisse craindre des impacts négatifs sur l'emploi dans les années à venir, encore plus, sur un territoire déjà fragilisé.

La candidature du GPV au FSE+ à travers le projet LEVIER devrait permettre de renforcer l'opérationnalité de cette mission et de mettre en place une évaluation en continu.

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-2025-130-lmc1115296-DE-1-1
Date de télétransmission : 06/02/2026
Date de réception préfecture : 06/02/2026
Publié le : 06/02/2026

+ ENTREPRENEURIAT +

Le GPV met en œuvre le dispositif CitésLab depuis 2016. Porté historiquement par la Banque des Territoires puis par laBPI, ce dispositif est désormais intégré au programme Entrepreneuriat Quartier 2030 qui propose une large gamme de services et des événements pour accompagner les entrepreneurs des quartiers à travers l'implantation d'un Carrefour de l'Entrepreneuriat (porté par la Ruche sur Bordeaux Métropole).

Le CitésLab est, pour les habitants des quartiers, une première porte ouverte vers le réseau d'accompagnement à la création d'entreprise. Quatre CitésLab sont aujourd'hui installés sur la métropole bordelaise.

CHIFFRES-CLÉS

Taux de chômage moyen en QPV en 2023 à Bordeaux Métropole : 25 %

5 500 travailleurs indépendants (18% des emplois) sur la Rive Droite en 2024.

2 000 entreprises individuelles (EI) créées sur notre territoire (+57%) entre 2019 et 2024

83% des entreprises créées sur la Rive Droite en 2023 sont des EI contre 78% sur BM

78% des créateurs soutenus par l'ADIE en QPV sont toujours en activité au bout de 3 ans

+ de 7 acteurs de l'entrepreneuriat sur la Rive Droite et + de 40 dispositifs recensés sur Bordeaux Métropole.

BILAN DES ACTIONS MISSION ENTREPRENEURIAT 2021-2026

La mission s'articule autour de 3 objectifs : accueillir et écouter, accompagner et orienter, développer une dynamique d'acteurs locaux en faveur de l'entrepreneuriat en QPV.

- **Formation continue des cheffes de projet, outils et process d'évaluation** structurés via le réseau national CitésLab porté et accompagné par la BPI.
- **Participation aux événements communaux et intercommunaux** pour aller-vers les habitants, et détecter les intentions d'entreprendre et les besoins de porteurs de projet.
- **556 porteurs de projet accueillis** et suivis, dont **65% en QPV ou QVA** (61% en 2021 mais 73% en 2025), dans les lieux de proximité situés au cœur des QPV.
- Un **groupe Whatsapp** a été créé pour fédérer les entrepreneurs suivis et faciliter la diffusion de l'information et les échanges.
- **60 ateliers** organisés (8 à 12 participants par atelier) pour répondre aux besoins repérés lors des RDV.
- Création et **mise en œuvre avec le Rocher de Palmer et l'IDDAC de l'accélérateur de projets culturels et créatifs** [programme d'accompagnement de 6 mois].
- Présentation de candidats au **concours Talents des Cités**. Deux lauréats régionaux en 2022.
- Participation aux **RDV mensuels du groupe de travail des acteurs de l'entrepreneuriat Rive Droite** mis en place depuis deux ans.
- **1^{er} événement dédié à l'entrepreneuriat des quartiers** organisé sur la Rive Droite à Floirac en septembre 2025, en partenariat avec la Ruche et le Carrefour de l'entrepreneuriat. : **100 participants.**

CONCLUSION

La mission Entrepreneuriat, en prise directe et quotidienne avec les publics, permet de faire remonter les aspirations à entreprendre en QPV et les freins rencontrés par les habitants. Ainsi elle alimente les autres missions du GPV dédiée à l'Emploi, aux coopérations économiques et à l'ESS ou encore à l'aménagement économique.

D'après une étude de la BPI, on constate en France une réelle dynamique entrepreneuriale (+2,5 millions d'entreprises entre 2012 et 2022 - solde créations-radiations). D'autres part, 6 entreprises sur 10 créées en 2022 relevaient de l'auto-entrepreneuriat. Un statut privilégié par les primo-créateurs (qui se testent), les étudiants, les moins de 30 ans, les retraités et les femmes.

En QPV, la BPI observe une dynamique de création encore plus importante : 1 habitant sur 5 contribue à la chaîne entrepreneuriale mais aussi une envie de créer son entreprise plus forte qu'ailleurs : 12% contre 9% en moyenne nationale.

Cette dynamique est **un atout pour le développement des QPV, leur raccrochage à la dynamique de la métropole, mais aussi pour appuyer le changement d'image** et lutter contre les clichés, toujours bien ancrés dans l'esprit collectif.

En 2025, la BPI a financé une nouvelle structuration locale avec 4 dispositifs CitésLab répartis sur l'ensemble de la métropole bordelaise ainsi qu'un Carrefour de l'entrepreneuriat pour répondre aux besoins des habitants des QPV.

+ COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES ET ESS +

Par essence transversale, la mission Coopérations économiques et ESS vient en appui des autres missions du GPV, en particulier les missions Aménagement économique, Emploi, Entrepreneuriat, Économie circulaire et PAT. Dans le **projet 2021-26, deux objectifs principaux** étaient fléchés :

- **Accompagner l'émergence de projets** répondant à des besoins non satisfaits du territoire et/ou relevant de l'économie sociale et solidaire, et **venir en appui des acteurs** dans la phase de construction, d'implantation ou de développement du projet. Deux axes étaient priorisés en 2021-26 : la **transition alimentaire** et l'**économie circulaire**.
- **Appuyer l'activation des pieds d'immeuble en faveur d'une économie de proximité** répondant aux besoins des habitants et des acteurs locaux, notamment de l'ESS.

FAITS MARQUANTS

Bordeaux a accueilli en **octobre 2025** le **forum mondial de l'ESS** qui a rassemblé plus de 10 000 participants. Le GPV est **intervenu dans une table ronde consacrée à l'économie circulaire** pour évoquer la démarche partenariale métropolitaine. L'ANRU présentait par ailleurs **la démarche Quartier Fertiles et en particulier le Projet Alimentaire Territorial Rive Droite**.

BILAN DES ACTIONS MISSION COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES ET ESS 2021-2026

- **Appui aux acteurs ESS de l'alimentation durable et solidaire sur la Rive Droite.**
 - > 2021 : **Achat d'un vélo-cuisine partagé** entre les acteurs pour faciliter la sensibilisation des publics.
 - > 2023-2025 : **soutien au projet Popotte story** de l'association VRAC Bordeaux.
 - > 2023-2024 : **Défi familles** à alimentation durable et inclusive à destination des habitants des QPV.
 - > 2024 : **Accompagnement** à l'installation d'une **épicerie sociale à Bassens**.
 - > 2024 : Coordination de la **réponse intercommunale à l'AAP Mieux Manger Pour Tous** du ministère de l'Agriculture. Les fonds obtenus ont permis d'amplifier la démarche de coopération et les actions de sensibilisation portées par les acteurs ESS de l'alimentation sur la Rive Droite.
- **Appui à l'émergence de solutions d'accompagnement des entreprises vers la transition numérique et au développement de formations professionnelles à destination des habitants.** Action inscrite dans le projet partenarial Territoire Numérique pour Tous, mis en œuvre dans le précédent projet du GPV. En partenariat avec la Ville de Cenon, l'ESH Domofrance et la Préfecture de la Gironde, un **site a été identifié et réhabilité pour servir d'espace-ressources numérique** dans le QPV Palmer (Cenon).
 - > **2022 : deux structures identifiées pour animer ce lieu** suite à l'AMI lancé par le GPV et la Ville.
 - > **2024** : Face à l'incapacité d'une des deux structures d'honorer ses engagements financiers, la **Ville de Cenon** choisit d'assurer en **gestion directe l'Espace Mallarmé** et le **28 mai 2025, le lieu est inauguré**. Konexio, la **seconde structure identifiée par l'AMI** est **toujours impliquée dans l'animation du lieu** et dans le développement d'offres à destination des professionnels.
- **Appui à l'activation, l'animation et la gestion des locaux commerciaux dans le patrimoine des bailleurs sociaux.**

Une démarche initiée pour répondre au **besoin de locaux ou fonciers disponibles et accessibles** sur la Rive Droite, **exprimé par les porteurs de projet et les entrepreneurs**.

- > **2023-2024 : Coordination du diagnostic avec les bailleurs sociaux** : identification et caractérisation des locaux existants et notamment des cellules vacantes [**18 000 m² de locaux / moins de 5% de vacances**], diagnostic d'usages, recensement des demandes et des acteurs.
- > **2025-2026** : avec l'appui du bureau le Sens de la Ville, lancement de l'**AAP Rez-actifs sur 5 locaux** immédiatement disponibles et **élaboration d'une boîte à outils à destination des acteurs de la fabrique de la ville et en particulier des bailleurs** (édition 2026).

Cette action a rencontré des freins qu'il faudra lever avant d'envisager un 2^e appel à projet.

Le GPV a reçu près de 25 marques d'intérêt, témoignant d'un besoin réel. Cependant, pour la plupart, les locaux proposés ne répondaient pas aux besoins exprimés. Le dialogue s'est engagé, mais le **frein majeur est l'investissement nécessaire pour aménager** des cellules commerciales et permettre l'occupation des locaux. Cette problématique, mais aussi celle de la **nature des baux d'occupation**, devra être abordée et résolue avant d'envisager le lancement d'un deuxième AAP.

CONCLUSION

Dans un contexte économique et financier de plus en plus tendu, **Cette mission doit poursuivre son action d'appui aux acteurs de l'ESS et d'accompagnement des Coopérations économiques** qui vont devenir plus essentielles encore.

Au sein du GPV, elle viendra en soutien notamment de la mission EMPLOI dans le cadre du projet LEVIER pour mobiliser les entreprises du territoire et de la mission Projet Alimentaire Territorial dans le cadre de la coopération des acteurs de l'alimentation et des solidarités.

Cette mission pourra appuyer les entreprises dans leurs engagements RSE en facilitant la connaissance des acteurs locaux de l'ESS par exemple ou **appuyer le développement de la RTE** (responsabilité territoriale des entreprises).

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PROJET DE TERRITOIRE 2021-26 – RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Comment réduire la consommation des ressources naturelles en favorisant l'économie locale ?

- > Impliquer les acteurs locaux dans la transition vers une économie circulaire.
- > Favoriser la réduction des déchets et le recours aux énergies renouvelables.
- > Encourager les synergies entre acteurs publics et privés.
- > Faire de l'économie circulaire un levier d'insertion, de formation et d'entrepreneuriat.

CHIFFRES-CLÉS

5 ORU : 900 lgts démolis / 3 000 lgts réhabilités / 1 500 lgts construits / 0,5 million de m² d'espace publics
Soit **582 kT de matériaux générés** = la moitié des ressources nécessaires pour (re)construire

4 maîtrises d'ouvrage accompagnées sur **15 opérations-pilotes** (Bdx Métropole / Aquitanis / Mésolia / EPF-NA)
> **3 opérations terminées** soit : **76,14 T** de matériaux **réemployés** / **52,45 TCo²eq. économisées** et **905 T de béton valorisées** en granulats pour béton.

13 sessions d'ateliers techniques : 18 MOA, d° et services accompagnés, soit **200 personnes touchées**

2 ateliers de synergies : **230 synergies** détectées auprès d'une **trentaine de partenaires**

5 conférences filmées sur le réemploi, soit **600 personnes touchées**. Avec l'Ordre des architectes.

1 webinaire sur le réemploi dans l'espace public, soit **100 personnes touchées** (D° des territoires de BM)

3 outils édités : cartographie de acteurs et filières + catalogue des matériaux + guide juridique

FAITS MARQUANTS

> **17 décembre 2024 : signature avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle Aquitaine d'une convention de partenariat sur trois ans.** Un volet concerne l'économie circulaire appliquée au secteur du BTP, en lien avec l'OIM Arc Rive Droite. En 2025-26, une **enquête sur les pratiques** puis des **actions de sensibilisation, facilitation et valorisation du réemploi** sont menées **auprès des artisans** du territoire de l'OIM Arc Rive Droite. Une **brocante des matériaux** est **en préparation pour 2026**.

> **28 août 2025 : signature de la charte métropolitaine d'engagement métropolitain en faveur de l'économie circulaire et du réemploi**, aux côtés de huit partenaires institutionnels locaux. Cette charte vise à se doter d'outils communs et unifiés pour accélérer les pratiques et protéger les ressources, et à appuyer la création et le développement de filières pour répondre aux besoins et aux prescriptions. Le GPV joue, dans l'animation de ce collectif, un rôle de centre de ressources.

BILAN DES ACTIONS DU GPV 2021-2025

À la fin du mandat précédent, le GPV, lauréat de niveau 2 de l'AAP Écologie Industrielle et Territoriale de la Région Nouvelle Aquitaine, a été accompagné pour définir une stratégie d'optimisation des ressources et de réduction des déchets, mobilisant les acteurs du territoire. L'ouverture d'un poste de chef de projet en mars 2021 au GPV a permis, sur ce mandat, la mise en œuvre de cette stratégie, orientée majoritairement vers le secteur du BTP. **Voir la vidéo** <https://www.youtube.com/watch?v=XV0y7CcM9N8>

Valorisation des déchets du BTP dans les chantiers de rénovation urbaine

L'animation de la démarche portant sur les déchets du BTP s'appuie sur la **convention de recherche et développement signée par le GPV avec Néo-Eco**, bureau d'étude spécialisé en économie circulaire. Celle-ci comporte **trois volets** répartis dans le temps :

- **2021-22** : réalisation d'un **diagnostic territorial** : identification des **potentiels de réemploi** liés aux ressources (produits, matériaux, équipements) issues des déconstructions du territoire. Cartographie d'**identification des acteurs de l'écosystème** et de leurs rôles, **recensement des filières locales** et de leur degré de maturité.
- **À partir de 2022** : expérimentation de **diagnostics-ressources sur des chantiers-pilotes**. À ce jour, **15 opérations pilotes de déconstruction, réhabilitation et construction, auprès de quatre maîtrises d'ouvrage, sont accompagnées par le GPV et Neo-Eco**. Ces diagnostics permettent de sourcer des matériaux et d'accompagner la stratégie économie circulaire et réemploi (stratégie économique, pédagogie au sein du chantier, réemploi in situ et recherche de repreneurs, orientation vers des filières de valorisation spécifiques pour les bétons, menuiseries...). Des bilans sont réalisés permettant un **retour d'expérience** (méthodes et process, freins et leviers...) et la **diffusion des connaissances** via des documents, vidéos, photo et témoignages.
- **À partir de 2023 : accompagnement de l'ensemble de la chaîne de l'aménagement local** (aménageurs, maître d'ouvrage, gestionnaires de patrimoine, maîtrises d'œuvre, artisans). Nos actions sont composées de plusieurs formats, outils et partenariats structurants :
 - > **ateliers techniques et méthodologiques** pour des chargés d'opérations,
 - > **ateliers de synergies** et d'échanges de matériaux,
 - > **ateliers de retours d'expérience** sur les chantiers-pilotes avec les MOA accompagnées et les acteurs du territoire
 - > **appui à la création de plateformes physique de réemploi,**
 - > **visites apprenantes**
 - > publication de **guides juridiques et fiches matériaux** (réemploi et écoproduits),
 - > **cycle de conférences et tables rondes, webinaires...**

Nous partageons aussi et échangeons ces connaissances et expériences avec d'autres territoires inscrits dans la démarche EIT de la Région Nouvelle-Aquitaine et d'autres territoires en France engagés dans des démarches identiques.

Valorisation des biodéchets [verts et alimentaires]

Au lancement de la stratégie EIT du GPV, en 2021, un des axes de travail portait sur la valorisation des biodéchets, qui a depuis été repris, pour partie, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

- **2022 : installation, de deux micro-plateformes de compostage à Lormont et Florac**, destinées à récolter les déchets des restaurants scolaires et les déchets d'entretien des espaces verts communaux. Pouvant traiter jusqu'à 50 tonnes de déchets par an, elles devaient alimenter en compost les fermes maraîchères.
Aujourd'hui, la ville de Lormont a préféré se tourner vers une solution de méthanisation pour des raisons financières. **Une seule des micro-plateforme est donc en fonctionnement**. Elle ne peut pour le moment, pour des raisons de critère sanitaire, alimenter les fermes qui sont labellisées bio, mais **fournit du compost aux services espaces verts**.
- **En 2022-23 : accompagnement du Département** dans la mise en œuvre de solutions de valorisation des biodéchets au sein de **deux collèges** du territoire du GPV.

CONCLUSION

En six ans, nos actions ont permis de sensibiliser les principaux acteurs métropolitains de la fabrique de la ville, à la nécessité de préserver les ressources et de développer le réemploi dans l'aménagement et la construction. **Nous avons convaincu de nombreux partenaires que l'économie circulaire n'est pas une option, mais une véritable solution car elle crée non seulement de la valeur environnementale, mais aussi sociale et économique pour développer des emplois durables sur le territoire.**

Nous avons construit avec les acteurs de l'aménagement et de la construction une culture commune, via l'échange des retours d'expérience et des outils-ressources, qui a facilité la montée en compétence de l'écosystème. Une étape a été franchie avec la prescription de réemploi en % travaux.

Mais il reste beaucoup à faire, que ce soit pour toucher les acteurs privés ou pour développer la filière locale du réemploi et ainsi **changer d'échelle et industrialiser les processus** en s'appuyant sur la richesse des partenaires et des initiatives locales.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

PROJET DE TERRITOIRE 2021-26 – RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Comment favoriser une alimentation saine pour tous et respectueuse de l'environnement ?

- > Animer une gouvernance locale de démarche alimentaire.
- > Favoriser l'approvisionnement local dans la restauration collective publique.
- > Développer la production locale.
- > Faire de l'alimentation un levier d'insertion, de formation et d'entrepreneuriat.
- > Sensibiliser et former à l'alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

CHIFFRES-CLÉS

+ 4,5 ha en production en 2025 par rapport à 2021

+184% de la part du bio dans la Surface Agricole Utilisée (SAU) en 2025 par rapport à 2021

2021: 32 ha de SAU sur le territoire dont 2 ha en AB (6,25%)

2025 : 36,5 ha de SAU sur le territoire dont 6,5 ha en AB (17,8%)

5T de légumes produits par les 2 fermes installées, **livrés aux cuisines municipales en 2025**

9 000 repas par jour produits en 2025 dans les **3 organismes de restauration collective**

120 agents de service en formation « Restaurateurs du Goût » en 2024-2025

24 000 € en 2025 pour financer l'achat de denrées de qualité dans les **épiceries solidaires.**

67 jardins collectifs

Une 15zaine d'associations œuvrant à l'aide alimentaire (VRAC, Resto du cœur, Secours catholique, Secours populaire, ...)

CONTEXTE

En 2020, **Bordeaux Métropole et ses partenaires** (le GPV, les Villes de Bordeaux, Genon, Floirac et Lormont, les bailleurs Aquitanis et Domofrance et l'entreprise à but social Baluchon) sont **lauréats de l'appel à projets Quartiers Fertiles lancé par l'ANRU** et ses partenaires. Ces fonds vont permettre de **lancer des actions concrètes** : études, aménagement de fonciers pour installer des producteurs (et soutien au salariat les premières années), diagnostics et formations dans les cuisines et les cantines scolaires, ateliers-cuisine... Ils permettent également au GPV de **recruter en octobre 2021 une cheffe de projet Quartiers Fertiles**, en renfort de l'animateur de la démarche alimentaire territoriale.

Le **PAT de la Rive Droite est développé en cohérence avec le PAT de Bordeaux Métropole.** Le GPV est **membre du Conseil Agricole et Alimentaire** et **partenaire du projet Recol'Terra.** Ce projet, lauréat en 2024 de l'AMI France 2030 « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », vise à travailler sur un réseau de fermes agroécologiques, la structuration de la transformation légumière et l'optimisation des flux logistiques.

Le **PAT de la Rive Droite** est inscrit **dans les réseaux néo-aquitains** (réseau Inter-PAT Gironde, réseau PQ-NA) **et nationaux** (Cantines durables -Territoires engagés, Réseau Cocagne, Quartiers Fertiles).

Il est **mené en lien étroit avec le monde de la Recherche** par un **chercheur associé du CNRS, animateur de la démarche (2021-2023), puis une doctorante en thèse CIFRE (2023-2026)**, cheffe de projet recherche-action, et contribue aux programmes de recherche-action QualipSO et SEREALINA.

Des liens étroits sont également tissés avec le monde de l'Enseignement supérieur : des ateliers pédagogiques et projets tutorés avec l'ENSAP Bx, l'IUT et l'Université Bordeaux Montaigne, et l'accueil d'un.e stagiaire chaque année depuis 2022 (production agro-écologique en espace urbain dense, lien entre PAT Rive Droite et PAT Bdx Métropole, étude sur les espaces nourriciers, diagnostic des acteurs de la solidarité alimentaire).

Après une labellisation PAT de niveau 1 par le Ministère de l'Agriculture en 2021, **le PAT de la Rive Droite a été labellisé de niveau 2 fin 2024** et peut ainsi bénéficier, pour l'ingénierie du PAT au GPV (2025- 2027), du fonds de soutien à la structuration des PAT de niveau 2.

BILAN DES ACTIONS DU GPV 2021-2026

Les actions du PAT Rive Droite s'articulent autour de **5 axes**.

Développement d'activités agricoles adossées à la formation ou l'insertion

- **2021 : production test** au Grand Tressan à **Lormont** sur 3 000 m² - 900kg de légumes récoltés.
- **2022 : lancement d'un AMI** pour trouver des producteurs pour les fonciers publics identifiés. **Les Jardins Garonnais avec le CREDER** retenus **pour Floirac. L'Atelier des Coteaux, atelier chantier d'insertion**, retenu **pour Lormont et Cenon**.
- **2022-2023** : constitution des dossiers réglementaires pour la mise en production du Canon à Floirac [dérogation espèces protégées, site compensatoire, loi sur l'eau] avant **installation des Jardins Garonnais** (2^e semestre 2023).
- **2022-2024** : études et forages préalables pour les fonciers de Lormont et Cenon. **Installation de l'Atelier des Coteaux à Lormont** (2^e semestre 2024). 1^{er} foncier à Cenon abandonné (ressource en eau insuffisante pour le maraîchage), études lancées sur un autre foncier, au Loret.
- **Automne 2025** : sur le **foncier acquis par la ville à Bassens en 2025 : étude sur l'accès à l'eau**. Recherche d'un producteur attendue pour 2026.
- **Hiver 2025-26 : forage et 1^{ère} productions test au Loret à Cenon**
- **2025-2026** : le CREDER et les **Jardins Garonnais** lancent sur site une **première session de formation** pour le certificat de qualification professionnelle « **agent de production légumière** ».

Développement d'un outil de transformation

Le retard pris sur le projet Food Factory (cf. Aménagement économique) a entraîné l'**abandon du projet initial** porté par Baluchon, structure de l'ESS qui a depuis déposé le bilan. **Le projet d'accompagner l'implantation d'une légumerie sur le territoire reste d'actualité et fait sens avec le projet Récol'terra**. En effet, les cuisines du territoire ne sont pas nécessairement équipées pour travailler les légumes bruts, ce qui engendre des difficultés à intégrer de nombreuses gammes de légumes. En attendant, un partenariat a été mis en place avec la légumerie GP4G de Saint-Loubès. Une visite de la nouvelle cuisine centrale de la ville de Bègles a également été organisée pour entamer des échanges sur l'usage de leur légumerie en 2026.

Transition alimentaire de la restauration collective

- **2021 : action-test pour lutter contre le gaspillage alimentaire** dans les écoles. En **2025, achat de matériels de pesée connectés** pour les villes n'en disposant pas (Floirac, Cenon et Lormont).
- **2022 : installation de deux microplateformes de compostage** à Lormont et Floirac, destinées à recevoir les déchets des restaurants scolaires et les déchets d'entretien des espaces verts communaux. Pouvant traiter jusqu'à 50 tonnes de déchets par an, elles devaient alimenter en compost les fermes maraîchères. **Aujourd'hui**, la ville de Lormont a préféré se tourner vers une solution de méthanisation pour des raisons financières. **Une seule des micro-plateforme est donc en fonctionnement**. Elle ne peut pour le moment, pour des raisons sanitaires, alimenter les fermes qui sont labellisées bio, mais **fournit du compost aux services espaces verts**.
- **2022 : diagnostic des trois cuisines centrales** et de deux restaurants scolaires par ville.
- **2023-24 : formations à destination des cuisiniers**.
- **2024 : lancement de la formation « restaurateur du goût »** montée avec le CNFPT Nouvelle Aquitaine à destination des **agents de restauration scolaire** des 4 villes du GPV. 120 personnes formées entre 2024 et 2025. En 2026, ouverture aux animateurs périscolaires.
- **À partir de 2024, accompagnement** par le GPV des producteurs installés et des cuisines centrales pour l'**intégration de premiers légumes produits sur le territoire dans la restauration collective publique**. En 2025, 5 tonnes de légumes livrées aux trois cuisines du territoire.

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation

- **2021 : coordination d'un programme d'actions** avec les acteurs de l'ESS : **achat d'un vélo-cuisine** mis à disposition des acteurs pour faciliter la sensibilisation des publics en pied d'immeuble et sur l'espace public, **plus de 50 ateliers** menés par les partenaires.

- **2022-24 : enquêtes sur les pratiques alimentaires en QPV** puis conception et lancement d'un **défi famille** à alimentation durable à destination des habitants des QPV [série de 4 ateliers].
- **2023-2026 : soutien à différents projets** de sensibilisation : Popote Story de VRAC, projets éducatifs communaux autour de l'alimentation...

Développement des solidarités alimentaires

En 2024, le GPV est lauréat de l'AAP « Mieux Manger pour Tous » lancé par la DREETS. Ce fonds a permis de **soutenir des actions concrètes** de solidarité alimentaire : soutien à l'**achat de denrées de qualité dans les épiceries solidaires**, financement d'une **formation nutrition pour les professionnels** [action sociale et solidarités], **montée en compétences des jardiniers communaux sur les espaces nourriciers** dans l'espace public, financement de **visites des fermes maraîchères** et de **paniers gratuits** pour des résidents en QPV **en lien avec les bailleurs** du territoire...

UNE COMMUNICATION SPÉCIFIQUE

Une communication spécifique a été déployée pour le PAT Rive Droite

- > Sur la carte numérique du GPV : recensement et géolocalisation des acteurs-clés du PAT
- > Réalisation de posters « les visages du PAT », diffusés aux acteurs du PAT et aux partenaires à l'occasion des vœux 2025 du GPV
- > Reportage au long cours « au fil du PAT » diffusé sur le site du GPV [texte et photos] et relayé dans la newsletter et sur la page LinkedIn du GPV
- > Fabrication de panneaux pour les sites-clés : fermes et microplateforme de compostage.

CONCLUSION

Durant ces six ans, le Projet Alimentaire Territorial s'est bien développé, avec en premier lieu, l'aménagement de sites publics [parfois délaissés] en vue du développement d'une production maraîchère. En 2025, **2 fermes sur 4 ont été livrées, soit 4 ha sur les 8 identifiés** initialement. L'objectif de développer l'emploi, l'insertion et la formation, en lien avec les projets agricoles, doit être poursuivi dans le prochain projet 2027-32. Depuis 2023, **5 emplois ont été créés sur les fermes, de nombreuses heures en insertion professionnelle effectuées** et fin 2025, **une formation certifiante** est initiée par le CREDER au Canon à Floriac pour une groupe d'une dizaine de personnes.

Les liens entre les producteurs du territoire et la restauration collective publique doivent être consolidés sur la période 2027-2032, en travaillant la saisonnalité dans la programmation des menus. Ici, la question de ou des outils de transformation sera déterminante pour opérer un changement d'échelle et assurer la maîtrise des coûts, permettant d'incorporer plus de légumes bruts [et donc de plats faits-maison], en développant des partenariats complémentaires avec les maraîchers des territoires limitrophes.

L'installation de ces fermes ont également permis de développer une **offre alimentaire complémentaire en légumes bio de proximité auprès des habitants**, qui viennent directement s'approvisionner à la ferme, avec une vraie satisfaction en termes de rapport qualité / prix.

Néanmoins ces produits restent peu accessibles financièrement pour les publics précaires. Les **expérimentations d'ateliers et de dons de paniers réalisées depuis 2024, devront être reconduites ou réadaptées, pour permettre l'approvisionnement des acteurs de l'aide alimentaire et des épiceries sociales et solidaires** en produits de qualités issus des fermes du territoire.

Dans le prochain projet du GPV, **à la demande de ses membres, une action d'accompagnement des associations d'aide alimentaire sera inscrite** pour les aider à faire face à une croissance continue des demandes dans un contexte d'inflation et de raréfaction des aides publiques. Les enjeux de complémentarité selon les quartiers, de commandes groupées, de gestion immobilière, de recherche de financements, seront au cœur de cette **stratégie de coopération territoriale, à construire avec les acteurs de la solidarité alimentaire et les partenaires publics et privés.**

LE PARC DES COTEAUX

PROJET DE TERRITOIRE 2021-26 – RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Comment assurer un environnement de qualité aux générations présentes et futures ?

- > Préserver et développer la biodiversité.
- > Canaliser les usages pour préserver la qualité des espaces naturels.
- > Sensibiliser et former aux enjeux de la biodiversité et de la préservation du vivant.
- > Améliorer l'accessibilité du parc, la connexion avec les quartiers et le développement des corridors écologiques.

CONTEXTE



Le parc des Coteaux couvre **500 hectares**, dont 240 relèvent du domaine public, et regroupe **12 parcs** appartenant à **5 communes** situées sur la rive droite de la Garonne à Bordeaux Métropole. Il est identifié comme un des grands territoires de nature de la métropole et fait pour partie l'objet de **classements** en Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (**ZNIEFF**) et en Espace Nature Sensible (**ENS**).

Depuis 2013, **le parLAB** est l'**instance de gouvernance intercommunale** du parc des Coteaux. **Animé par le GPV**, il repose sur l'écoute, le partage, l'expérimentation, la montée en compétences et la mutualisation de moyens, pour agir concrètement et de manière coordonnée en faveur du développement de la biodiversité et sa conciliation avec le développement des usages. Le parc des Coteaux dispose d'un **plan de gestion écologique depuis 2017, *La Sagesse des Jardiniers***, et d'un **plan de gestion des usages depuis 2024, *La Sagesse des Usagers***.

CHIFFRES-CLÉS

3 sessions de formation maître-jardinier du parc des Coteaux, **une soixantaine de jardiniers formés en 5 ans**.

60 ha de prairie pâturés en itinérance en 2025 (15 en 2021) par notre troupeau de **brebis landaises**.

9 700 bottes de foin produites par les jardiniers **en 5 ans**

3 saisons d'animation nature / 750 participants / une soixantaine d'animations

FAITS MARQUANTS

2022 : Intégration de la plaine du Faisan au parc des Coteaux (2022) et accompagnement de la ville de **Carbon-Blanc** pour son intégration au parLAB via un conventionnement spécifique.

2022 : Diffusion d'un film de recherche *Bergère de bitume*, réalisé par des chercheurs de l'Université de Toulouse autour de notre bergère Suzanne Lefort.

2024 : Adoption du plan de gestion des usages du parc des Coteaux. Le précédent mandat avait permis l'élaboration et le lancement du plan de gestion écologique, ce mandat a permis l'élaboration et le lancement du plan de gestion des usages, suite à un diagnostic réalisé en 2021. Deux éléments de ce plan sont à noter en particulier :

- > L'adoption d'un **règlement commun du parc des Coteaux**. Élaboré en concertation avec les services Environnement, Sport et Culture, et l'appui des services juridiques, ce règlement unifié permet de gagner en cohérence et en clarté pour les usagers.
- > Le **travail ciblé sur les usages sportifs**. Trois stages ont notamment permis d'avancer sur le sujet des usages sportifs, qui, par leur développement rapide et non canalisé, entraînent des impacts négatifs sur les milieux et des conflits d'usages.

BILAN DES ACTIONS DU GPV 2021-2026

Coordination de la mise en œuvre du plan de gestion écologique par les Villes et Bordeaux Métropole et de ses mises à jour.

- **Trois rencontres parcLAB** sont organisées **par an**. Elles permettent de faire un **focus sur une ou deux actions de gestion particulières**, sur le terrain [chantier participatif ou visite avec un expert] et en salle [atelier].
- **Suivi des avancées des actions intercommunales et communales** : Un tableau de suivi des actions inscrites aux plans de gestion écologique et des usages, partagé entre les membres du parcLAB, permet de suivre et partager les avancées, les freins et les leviers + 4 COTECH et 1 COPIL par an.
- **Mise à jour du plan de gestion écologique** (fiches actions) réalisée par Elyomis en **2021**

Pilotage des actions intercommunales du plan de gestion écologique et des usages

- **Études** : sur l'**Azuré du Serpolet** (2022-23) / élaboration du **plan de gestion des usages** (2022-23) / **zones humides** (2023-24) / **gestion et régénération du patrimoine arboré** (2023-2026) / **protocole Propage** (annuel) / **diagnostic de résilience** (2026)
- **Écopâturage**. Le projet a été initié en 2021, en partenariat avec le Conservatoire des races d'Aquitaine. Le **poste de berger/ère** est **atypique** en milieu urbain avec un volet médiation important (animations scolaires et grand public, médiation au quotidien pendant l'itinérance). **Depuis 2025, trois animations festives** sont organisées autour du troupeau avec un vrai succès public (plus de 200 personnes en 2025, public très mixte en âge et CSP)
- **Formation maître-jardinier du parc des Coteaux**. Co-portée avec le CNFPT Nouvelle Aquitaine, la formation est organisée en 10 modules permettant de balayer les enjeux du métier (gestion différenciée, vie des sols, vie des arbres, techniques de gestion pour préserver la biodiversité...). **Trois promotions formées entre 2018 et 26, soit 62 jardiniers des villes et du PTRD (ST2)**.
- **Fenaison intercommunale**. Le **GPV a acquis du matériel de fenaison (2021)** pour permettre la gestion en régie par les villes des prairies et la réalisation de bottes de foin pour les troupeaux du territoire. Il s'agissait aussi de favoriser, à travers cette action, la coopération des équipes. **9 700 bottes de foin** ont ainsi été **produites en 5 ans**. Néanmoins, malgré l'accompagnement du GPV, l'action a montré ses **limites**. La **difficulté à se coordonner** (météo et périodes propices pour faucher) **et à gérer le matériel partagé** (bon usage, entretien) a été source de **tensions entre les équipes**. Cette **action doit être révisée dans sa méthode en 2026**.
- **Accompagnement et canalisation des pratiques sportives sur le parc des Coteaux**
 - > **2023** : **diagnostic des pratiques sportives**, cartographie des tracés sur piste et hors-piste.
 - > **2024** : **élaboration de 10 parcours sportifs à pied** et préconisations pour sensibiliser les usagers.
 - > **2025** : **diagnostic des parcours de courses d'orientation** et des pratiques scolaires, préconisation pour réduire l'impact et sensibiliser les publics scolaires.
 - > **2026** : **des premiers parcours sportifs devraient être balisés** et **des outils de sensibilisation des usagers développés** (articles, vidéos, charte environnement et sport avec les éco-délégués de lycées du territoire, dépliant à destination des usagers et des clubs).

Valorisation des actions et sensibilisation des publics

- **2023** : Lancement d'un **programme d'animations nature** du parc des Coteaux avec le soutien financier du Département de la Gironde [dispositif Grand public et ENS] et de Bordeaux Métropole. **Trois saisons réalisées. Une 4^e aura lieu en 2026**. Une **60taines d'animations proposées en 3 ans et près de 749 personnes touchées**.
- Le GPV est accompagné depuis 2022 par l'agence Garluche sur le **volet Communication**. Création des **pages Facebook (9 100 followers) et Instagram (1 282 followers) du parc des Coteaux**, animation et création de contenus [textes, photos, vidéos]. Création d'une **identité graphique cohérente** (2025). Création d'outils : **carte illustrée** du parc des Coteaux et **jeu de plateau** à destination des enfants et scolaires (2022-23), **jeu de piste** pour le parc de l'Ermitage (2025)...

- **Sensibilisation des usagers sportifs** : groupes de réflexions avec des associations et usagers du territoire, aller-vers les habitants lors d'événements communaux, échanges avec les organisateurs en amont d'événements sportifs en lien avec les services sports et environnement des villes concernées, échanges avec les établissements scolaires du secondaire. En 2026, nous espérons mener un travail autour d'une charte de l'environnement et des usages sportifs avec des lycéens éco-délégués.

CONCLUSION

La mission parc des Coteaux est une des missions historiques du GPV, qui n'a cessé de prendre de l'ampleur. Et pour cause ! Le parc des Coteaux constitue l'un des atouts majeurs de la qualité de vie sur la Rive Droite et le principal puits carbone du cœur métropolitain.

Face au développement des usages, corrélés à la croissance démographique de la métropole bordelaise, et face aux impacts grandissants du dérèglement climatique, **la protection du parc des Coteaux et la préservation de ses bénéfices, de sa biodiversité, pour le territoire et ses habitants, constituent l'un des grands axes de travail du GPV dans les années à venir.**

Il s'agira de faire avancer en parallèle les piliers sur lesquels reposent la préservation du parc :

- **Le plan de gestion écologique qui devra évoluer dans un contexte de réchauffement climatique accéléré** : sécheresses, départs de feux, inondations, érosion des sols, perte de biodiversité et en particulier déclin du patrimoine arboré...
- **Le plan de gestion des usages**, en particulier sportifs qui **devra entrer dans une phase opérationnelle et d'évaluation** des nouvelles actions et son **volet sensibilisation** qui devra **monter en puissance dans l'implication des usagers.**

Pour ce faire, le GPV aura besoin de l'appui renouvelé de ses membres et des collectivités partenaires*, mais aussi de trouver des financements complémentaires pour pouvoir monter en charge et ainsi faire face aux défis qui s'annoncent.

** Il est à noter que Bordeaux Métropole a inscrit les grands territoires de nature, dont fait partie le parc des Coteaux, dans son programme « Métropole à Vivre ». À ce titre, la Métropole porte une attention particulière au travail mené par le GPV. Par ailleurs, les échanges réguliers avec le parc des Jalles permettent un enrichissement mutuel des projets.*

PANORAMAS

Panoramas est le **projet culturel et artistique du parc des Coteaux**. Imaginé en 2010 pour faire connaître au plus grand nombre ce grand paysage métropolitain à travers une programmation artistique contextuelle, faisant la part belle aux arts visuels, panoramas vient sublimer un espace singulier du parc des Coteaux, à chaque édition de sa Nuit Verte. Depuis 2014, des **actions de médiations au cœur des quartiers** ont permis de faire de panoramas un véritable projet de territoire, partagé, attendu, qui rassemble et rend fier. Depuis 2022 et encore plus depuis 2024, la médiation en amont a pris **une place centrale dans le projet**. La mixité du public venu assister à la Nuit Verte 2025 au parc de l'Ermitage à Lormont, en est la plus belle récompense.

PROJET DE TERRITOIRE 2021-26 – RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Comment donner accès à tous aux arts et à la culture ?

- > Développer une offre culturelle plurielle, accessible et ambitieuse.
- > Favoriser la présence d'artistes et l'action culturelle dans les quartiers.
- > Expérimenter des formes de médiation innovantes.
- > Soutenir la création artistique et les artistes.

CHIFFRES-CLÉS

2 Nuits Vertes dans les parcs Palmer (2022) et de l'Ermitage (2025) / **entre 5 et 6 000 personnes** / **21 équipes artistiques** / **130 bénévoles** /

130 ateliers et actions de médiation dans les quartiers du GPV ayant touché plus de **2 000 personnes** / **50 partenaires de terrain associés** (socio-culturels, médico-éducatifs, scolaires, culturels, de l'insertion) / **14 évènements festifs** et de mobilisation sur les 4 villes (hors Nuit Verte) / **des kilomètres d'arpentage et de balades dans le parc des Coteaux**

64 artistes locaux ont pu bénéficier d'un espace de travail pendant 3 ans et demi, **mis à disposition gratuitement** dans une trentaine d'appartements de l'ESH Domofrance, voués à la démolition dans le cadre des ORU des quartiers Palmer à Cenon et Carriet à Lormont.

FAITS MARQUANTS

> La crise sanitaire de la COVID avait fortement impacté le secteur culturel et l'organisation d'événements publics, dont la Nuit Verte 2020 qui avait dû être annulée. Grâce aux partenaires, cinq commandes artistiques avaient été « sauvées » et furent diffusées au cours de l'année 2021, au cœur ou à proximité des quartiers. **Entre 2021 et 2026, trois Nuits Vertes étaient programmées** (2022 à Cenon, 2024 à Lormont, 2026 à Bassens). **La Nuit Verte 2024** a cependant dû être **reportée d'un an** pour deux raisons majeures : la forte mobilisation des équipes lormontaises pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 et l'arrivée tardive de la nouvelle cheffe de projet panoramas (juin 2023.). Ainsi, seules deux éditions de la Nuit Verte ont été organisées. **La prochaine édition aura lieu en septembre 2027, à Bassens.**

> Autre fait marquant, le **partenariat inédit entre Domofrance, le GPV, les Villes de Cenon et Lormont** pour une **expérimentation d'urbanisme tactique**, avec à la **mise à disposition temporaire d'appartements voués à la démolition** dans le cadre des opérations de rénovation urbaine, afin de **servir d'espace de travail pour des artistes locaux**. Cette expérimentation, baptisée les Ateliers partagés de panoramas, a duré de janvier 2021 à juin 2024 et engendré de nombreuses **interactions avec** plusieurs centaines d'**habitants des quartiers** concernés.

BILAN DES ACTIONS DU GPV 2021-2026

Les Ateliers Partagés de panoramas (2021-2024) – coordination, médiation et animation

- **2021** : lancement dans le **quartier Palmer à Cenon** (12 appartements – **24 artistes**). **1 commande artistique** passée et 2 journées portes-ouvertes.
- **2022** : déménagement en mars dans le **haut-Carriet à Lormont** (12 appartements – **29 artistes**) – **2 commandes artistiques** passées – 2 journées de portes ouvertes
- **2023** : déménagement en mars dans le **bas Carriet à Lormont** (5 appartements – 1 local en pied d'immeuble – **11 artistes**) – **2 commandes artistiques** passées – 4 temps collectifs d'ouverture au public - **ateliers de pratiques artistiques programmés chaque semaine** (580 participants)
- **2024** : Journée porte ouverte finale (120 participants). Clôture de l'expérimentation en juin.

La Nuit Verte et l'Atelier nomade de panoramas – pilotage de A à Z, médiation, communication

- **2021** : **diffusion et médiation de cinq commandes artistiques** « sauvées » de la Nuit Verte 2020, annulée du fait de la crise sanitaire. Accueil de **2 artistes en résidence**. Préparation de la Nuit Verte 2022. **Lancement de l'association des Amis de panoramas** pour développer les financements privés de panoramas.
- **2022** : Mise en œuvre de la **Nuit Verte au parc Palmer à Cenon** et du **programme de médiation dans les villes et les quartiers** : **4 résidences** pour 4 œuvres participatives, **49 actions de médiation** ayant touché 1 300 personnes, initiation de la **classe panoramas**, **5 000 personnes** présentes à la Nuit Verte, **9 équipes artistiques**, **50 médiateurs bénévoles**.
- **2023** : **Ouverture de l'Atelier nomade de panoramas à Carriet**, espace de médiation et de construction de la Nuit Verte : **2 commandes artistiques passées**, **des ateliers de pratiques artistiques** proposés aux habitants **chaque semaine** en lien avec les artistes des ateliers partagés et organisation de **4 temps collectifs** d'ouverture au public.

- **2024** : Déploiement d'un **programme de médiation art&paysage** amorçant le cheminement vers la Nuit Verte 2025. **2 commandes artistiques** : **1 série d'ateliers** programmés dans le cadre des Quartiers de l'été culturel de la DRAC. **1 spectacle participatif, *Les Pieds Sous la Table*, ayant impliqué 6 habitantes. 44 ateliers de pratiques artistiques • 11 équipes artistiques accueillis** à l'Atelier de panoramas • **750 personnes touchées • 3 temps forts** organisés dans l'espace public au cœur du quartier Carriet.
- **2025** : Mise en œuvre de la **Nuit Verte au parc de l'Ermitage à Lormont** et du **programme de médiation au cœur des quartiers** : **4 résidences artistiques, 12 équipes artistiques, 14 créations, 28 partenaires, 30 ateliers et actions de médiation, 4 évènements de mobilisation** et 1600 participants au programme de médiation, **classe panoramas** de découverte des métiers de la culture, **21 visites de chantier** en phase de montage (soit 400 bénéficiaires), **6 000 personnes présentes** à la Nuit Verte, **72 bénévoles**.
- **2026** : **panoramas prend ses quartiers à Bassens et prépare la prochaine Nuit Verte (2027)**. Arpentage terrain, rencontres et repérages avec les acteurs du territoire, recherche des équipes artistiques qui seront programmées, écriture de la programmation et du programme de médiation, recherche de partenariats de terrain et financiers.

PROJET ECO-RESPONSABLE

Panoramas s'inscrit dans les enjeux et les missions portées par le GPV. La gestion écologique du parc des Coteaux et la sensibilisation aux enjeux environnementaux du site, la décarbonation des transports à travers la facilitation des mobilités douces, l'utilisation de matériaux de réemploi font partie intégrante de l'ingénierie du projet culturel et artistique panoramas. D'un point de vue opérationnel, le travail de médiation au long cours mis en place dans le quartier d'accueil de l'Atelier nomade permet de poursuivre et d'appuyer la démarche de sensibilisation des personnes aux espaces naturels sensibles.

COMMUNICATION SPECIFIQUE

Panoramas dispose de ses propres outils de communication : site internet et réseaux sociaux, identité et charte graphique, kit de communication événementielle [affiches, flyers, programmes, dossier de presse, encarts presse, etc.], newsletter... Une identité graphique est développée pour chaque Nuit Verte, commande artistique à part entière, répondant à la thématique, à l'esprit de cette Nuit Verte en particulier. En 2024-2025, le site internet a été entièrement repensé en veillant au respect des critères environnementaux, d'accessibilité et de respect des données personnelles.

CONCLUSION

Panoramas, projet culturel et artistique du parc des Coteaux et sa biennale, la Nuit Verte, sont désormais **bien installés dans le paysage culturel métropolitain et reconnu par les partenaires comme un projet exemplaire, notamment par la qualité et la réussite du travail de médiation** mené plusieurs mois avant la Nuit Verte, en lien étroit avec les structures de terrain (éducative, sociale, économique) et les partenaires culturels locaux. C'est ce travail de terrain, généreux et sincère, qui permet de faire de la Nuit Verte un événement rassembleur, un projet de territoire.

La Nuit Verte est désormais **un rendez-vous attendu par les métropolitains** qu'ils soient de la rive gauche ou de la rive droite, amateurs d'arts visuels et d'art contemporain ou simples curieux de vivre l'expérience d'arpenter un parc de nuit. Il n'en reste pas moins qu'un tel événement est de plus en plus compliqué et coûteux à organiser compte-tenu du contexte économique général et du contexte sécuritaire. Dans ce contexte, la prochaine Nuit Verte à Bassens devra relever encore de nouveaux défis pour continuer à enchainer ses visiteurs en 2027 !

LA RSO – responsabilité sociétale des organisations

Portant depuis 25 ans des missions visant l'amélioration du cadre de vie, le rééquilibrage territorial et social et, sur ce dernier mandat, une transition écologique responsable, **le GPV est une organisation engagée pour son territoire et ses habitants**. La responsabilité sociétale est au cœur-même de sa raison d'être.

En **2022**, l'équipe du GPV décide de renforcer son engagement en construisant collectivement une **stratégie et un plan d'action RSO**. Quatre **objectifs** sont **identifiés** :

- **Établir une culture commune** en matière de RSO au sein de l'équipe.
- **Limiter l'impact carbone de nos activités** professionnelles.
- **Augmenter l'impact positif** environnemental, social et sociétal de l'équipe.
- **Favoriser les initiatives et valoriser les bonnes pratiques**

CHIFFRES-CLÉS

67% des actions inscrites au plan d'action ont été **réalisées totalement ou partiellement (fin 2025)**.

40% du matériel informatique et mobilier du GPV est **reconditionné**. Désormais, **l'achat de matériel reconditionné est systématique**.

+ de 50 formations individuelles ou collectives suivies **entre 2021 et 2025** au sein de l'équipe

7,3/10 = note moyenne du **baromètre annuel de bien-être au travail** mis en place **depuis 2023**

Bilan carbone du GPV (2023) : 65T de CO² soit 5T par salarié.e

BILAN DES ACTIONS 2022-2026

Environnement / Réduire l'empreinte carbone de l'équipe

Sur ce volet, l'équipe s'est efforcée de généraliser les mobilités actives, de réduire ses déchets, d'économiser l'énergie et de faire des achats plus responsables.

- L'aménagement d'un local vélo sécurisé par notre bailleur, l'achat d'un kit réparation et d'une pompe, la mise en place de la prime mobilité durable, sont autant d'actions qui ont encouragé la pratique du vélo. **En 2024, 70 % des salariés** du GPV **utilisent très régulièrement leur vélo** pour se rendre au travail et pour les rendez-vous professionnels.
- À cette pratique s'en ajoute d'autres qui permettent de réduire fortement nos émissions de carbone : le **télétravail** (autorisé 1 à 2 jours par semaine) et la prise en charge à 50% des abonnements aux réseaux de transports en commun pour les salarié.es en ayant besoin et les stagiaires. (**9 à 10 salariés / 14 font du télétravail** à raison d'un jour par semaine en moyenne, souvent le jeudi)
- Mise en place du **compostage des déchets alimentaires**, en lien avec l'amicale des locataires et les composteurs collectifs installés dans le jardin partagé de la résidence Beausite. Pratique du **tri sélectif**.
- **Suppression du plastique à usage unique, réduction du carton** via l'achat de vaisselle solide, en ressourcerie (mugs, assiettes, etc) et **réduction des serviettes en papier** via l'utilisation de torchons et essuie-mains en tissus
- Changement du **fournisseur d'énergie** pour **Enercoop (coopérative d'énergie renouvelable)** dès 2021. À noter que la **résidence Beausite** a également été **raccordée** en 2024 au **réseau de chaleur**.
- **Arrêt des chauffe-eaux (2/3), de l'imprimante le WE**, installation d'une prise coupe-veille pour les micro-ondes.
- Élaboration et adoption d'une **charte informatique** signée par les salariés pour une **pratique numérique sobre et responsable**.
- Pour tous les achats, **recours à des fournisseurs locaux** pratiquant le **reconditionnement**, le **rechargeable** ou le **réemploi**, acteurs de **l'ESS et de l'insertion de préférence**, privilégiant le **bio**, le **local** et limitant leur impact carbone. Désormais le **matériel informatique, téléphonique, l'électroménager** et le **mobilier** sont **systématiquement issus du réemploi ou reconditionnés**.
- Ajout de **critères environnementaux aux marchés publics** passés par le GPV depuis 2024.

Social / Améliorer les conditions sociales et le bien-être au travail.

- **Une équipe fortement renouvelée,**

Sur la période 2021-26, le GPV a connu plus de mouvements au sein de ses ressources humaines que sur la période précédente. Ce sont ainsi succédés aux postes de chef.fe de projet : Urbain (2 pers), parc des Coteaux (3), berge.re (3), panoramas (2), Coopération économique et ESS (2), Emploi (2), Entrepreneuriat (3), Économie circulaire (2), PAT (1). Ces changements fréquents, qui sont observés dans tous les secteurs du monde du travail, ne sont ici pas liés à un mal-être, mais à des objectifs de carrière ou des changements d'orientation professionnelle (ex : réussite à un concours FPT). Ils ont **fortement mobilisé l'équipe de direction dans la gestion organisationnelle et administrative** (recrutements, gestion contractuelle, intégration des nouveaux salariés, formation), mais l'énergie déployée a permis de **limiter l'impact sur la continuité des missions**, mais aussi de **transmettre et préserver l'esprit d'équipe, sa cohésion et le sens du projet**. Le GPV dispose à ce jour d'une équipe solidaire et engagée.

- **Des outils et des dispositifs organisationnels améliorés**

Deux dispositifs, largement plébiscités par l'ensemble de l'équipe, ont permis d'**améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle** et d'**optimiser les déplacements** : la mise en œuvre, depuis 2022, du **télétravail** (1 à 2 jours par semaine) et, depuis 2024, du **temps de travail aménagé** permettant d'organiser son temps de travail sur deux semaines pour libérer une demie à une journée par quinzaine.

Plusieurs améliorations ont été apportées dans l'organisation du travail et les relations direction/salarié.es, permettant de **clarifier le cadre de travail** et de **mieux accompagner les salarié.es** à leur arrivée et tout au long de leur mission au GPV.

> 2023 : élaboration d'une **grille salariale pour le poste de chef.fe de projet**, utilisée lors du recrutement et pour l'avancement de carrière.

> 2023 : mise en place de **représentants élus du personnel** et programmation d'un CTCP par an avec une réunion préparatoire amont laissant le temps d'échange avec l'ensemble des salariés.

> **Amélioration de l'accueil des nouveaux salarié.es** par la mise en œuvre d'un **protocole d'accueil** : échange individuel avec le directeur, la responsable RH puis la responsable communication, désignation d'un parrain parmi l'équipe, remise d'un guide de bienvenue rappelant les points essentiels vus lors de l'intégration (une version accueil des stagiaires est en cours de finalisation pour 2026) et d'un document de tuilage (descriptif de la mission, des partenaires, des actions en cours, liens des dossiers sur le serveur ...), production d'un rapport d'étonnement à M+1 dans le cadre d'un entretien intermédiaire sur la prise de poste avec le directeur.

> **Accompagnement régulier des chef.fes de projet** par l'équipe de direction : points hebdomadaires ou bi-mensuels, réactivité aux sollicitations et demandes urgentes, écoute attentive et active, entretien individuel de bilan de l'année et perspective N+1 avec le directeur (EPI).

- **Montée en compétences et cohésion d'équipe**

> Pour la montée en compétence des salariés au service du projet, le GPV propose des **formations individuelles et collectives**. Le statut de GIP ne permettant plus d'être accompagné d'un OPCO, la direction du GPV s'est attachée à financer, **chaque année, une dizaine de formation par an en moyenne, individuelles et collectives**. Un accord est également trouvé avec le CNFPT pour pouvoir bénéficier du catalogue de formation avec une tarification partenariale.

> Enfin, pour maintenir la **cohésion d'équipe** et la **transversalité** qui fait la force du GPV, des instances régulières ont été mis en place sur ce mandat : un **point « actualités »** tous les lundis matin, une **réunion mensuelle** pour approfondir une mission ou un projet particulier (visites de terrain, rencontre d'acteurs ...), un **séminaire de rentrée** (début septembre autour des échéances à venir) et un **séminaire d'équipe annuel**, en juin, permettant d'expérimenter des missions ou d'élargir la réflexion du projet.

Sociétal / agir positivement sur son territoire et ses parties prenantes

Nous l'avons vu, la raison d'être du GPV et son projet visent précisément à agir en faveur du territoire de la Rive Droite et de ses habitants, aux côtés de ses acteurs. Par ailleurs, plusieurs de nos actions/projets s'inscrivent dans la feuille de route « plan climat air énergie territorial » adopté par Bordeaux Métropole en 2022

Dans ce volet de son plan d'action RSO, l'équipe s'attache à **diffuser et communiquer largement sur les actions portées**, dans un souci d'**information**, de **partage d'expériences et de valeurs** et de **pollinisation**.

- **Nos outils de communication privilégiés**

Sites internet (GPV, carte numérique, panoramas), newsletters d'information (partenaires et abonnés depuis les sites), réseaux sociaux (LinkedIn / Facebook et Instagram pour panoramas et le parc des Coteaux), relations presse, emailing thématiques aux partenaires, posters ou cartes de vœux annuel (mise en avant d'une mission/action), publications destinées aux professionnels ou au grand public.

- **Participation régulière de l'équipe aux instances professionnelles et aux réseaux locaux** (CF bilan des missions)

- **Participation régulière de l'équipe à des rencontres régionales ou nationales** pour présenter les démarches engagées sur notre territoire.

Quelques exemples marquants : intervention en 2021 au **bureau de l'association internationale des maires francophones** sur le thème de la ville circulaire / présentation en 2022 du PAT Rive Droite aux **rencontres internationales de l'urbanisme** ainsi qu'aux **assises territoriales de la transition écologique et de l'alimentation durable** / intervention en 2025 aux **Rencontres nationales de la biodiversité** pour présenter le travail de canalisation des usages sportifs sur le parc des Coteaux / intervention en 2025 au **Forum mondial de l'ESS** pour présenter la dynamique métropolitaine autour de l'économie circulaire dans le secteur de la construction.

- **Lien avec le monde de la recherche** : thèse CIFRE, programmes européen Build up Speed et démarche Engagés pour le logement de demain pour la mission Habitat et Espace public, programmes Marginov et Forland pour le parc des Coteaux, programmes QualipSO et Serealina pour le PAT...

- **Lien avec le monde de l'Enseignement supérieur** : projets tutorés, interventions ponctuelles, workshops, accueil de stagiaires (en moyenne 5 par an). Le GPV met un point d'honneur à accueillir les stagiaires dans les meilleures conditions (sujets de stage correspondant aux enjeux du territoire, rencontre avec les acteurs publics et privés, autonomie dans la conduite des missions confiées, échanges avec l'ensemble de l'équipe permettant d'embrasser l'étendue des missions du GPV).

Gouvernance / s'engager collectivement

Chaque membre de l'équipe est acteur de la démarche RSO et source d'initiatives et d'améliorations.

Un centre de ressources en ligne est partagé avec nos parties prenantes, notamment nos membres. Il comprend notre pacte RSO, nos outils, des outils et liens utiles... <https://urlr.me/XM7tCn>

CONCLUSION

La formalisation d'une stratégie RSO a permis à l'équipe du GPV de mesurer l'impact de ses pratiques et de ses actions et de s'engager collectivement et individuellement dans des axes d'amélioration.

En 2024, le GPV a fait réaliser son **bilan carbone**. Résultat : **65T de CO² dont 75 % de produits achetés et 18 % de transports**. Les efforts entrepris en termes de mobilité et d'économie d'énergie sont soulignés. Les recommandations reposent sur la sensibilisation continue de l'équipe et de nos partenaires.

Pensée comme une **démarche d'amélioration continue**, la dynamique devra être entretenue et les actions poursuivies et complétées au cours du prochain mandat. Le sujet du **numérique responsable** constituera par exemple un **axe de progression important** : connaissances et adoption des bonnes pratiques et réflexes concernant la cybersécurité, la sobriété numérique, le numérique éthique...

BILAN FINANCIER 2021-26 DU GPV RIVE DROITE

MERCI À NOS FINANCEURS



Accusé de réception en préfecture
033-243300316-2023-130-Imc1115296-DE-1-1
Date de télétransmission : 06/02/2026
Date de réception préfecture : 06/02/2026
Publié le : 06/02/2026

LE BILAN FINANCIER 2021-2026

Le socle de financements du GPV, correspondant à la participation de ses membres, a permis de sécuriser environ 1/3 du budget sur la période 2021-26. Pour les 2/3 restant, l'équipe du GPV s'est mobilisée au quotidien pour développer les projets et trouver des financements complémentaires auprès de ses partenaires institutionnels, en répondant à des règlements d'intervention, avec plus de 40 contractualisations par an. L'équipe du GPV assure pour ce faire une veille régulière et attentive qu'elle partage avec ses membres et les acteurs du territoire.

5,5M€ de recettes étaient **prévues au PPI** (Plan Pluriannuel d'Investissement)
8,2M€ ont été **réalisés**

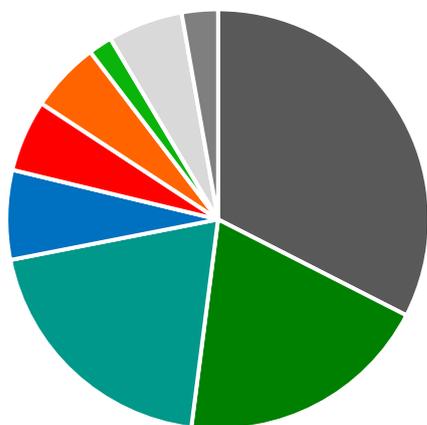
Soit **+2,7M€ de financements supplémentaires, qui ont permis de développer**

- ✓ **Le projet alimentaire territorial : + de 655 K€**
 - * AAP ANRU Quartiers fertiles
 - * DRAAF PAT Niveau 2
 - * ANRT (contrat CIFRE, etc.)
 - * DREETS Mieux manger pour tous
 - * Banque des Territoires
 - * Bordeaux Métropole
- ✓ **L'économie circulaire : + de 600K€**
 - * ADEME
 - * Région NA
 - * Bordeaux Métropole
- ✓ **L'emploi : près de 340 K€**
 - * AAP ANCT Cité de l'emploi
 - * AAP DREETS FES+
 - * AAP PV État
- ✓ **Le projet panoramas et la Nuit Verte 2025 : 133 K€**
 - * FEDER axe 5
 - * Amis de panoramas (fonds privés)

et qui ont profité aux acteurs du territoire

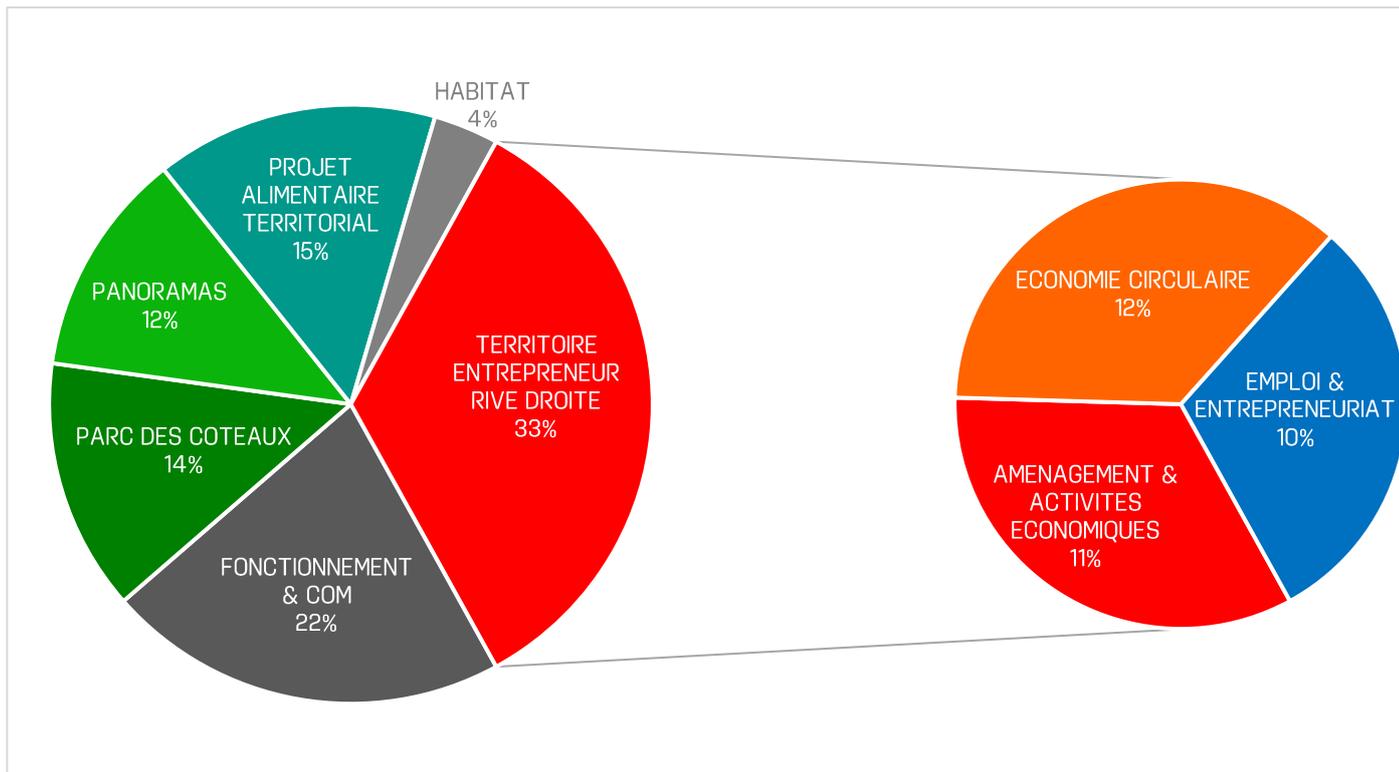
- ✓ Dans le cadre de **l'AAP Quartiers Fertiles (PAT) : 841 K€**
 - * ANRU + 641 K€ ont bénéficié aux Villes, porteurs de projet, bailleurs, associations
 - * Bordeaux Métropole + 200K€ pour les Villes dans le cadre des CODEV
- ✓ Dans le cadre de **l'AAP EIT-NA (Economie circulaire) : 157 K€** de diagnostics-ressources financés par l'ADEME sur les chantiers-pilotes de Bordeaux Métropole, Aquitanis, Mésolia et l'EPF NA.

Répartition des recettes (8,273 M€) par financeurs



33% : Membres
19% : État
20% : Bordeaux Métropole (CODEV)
7% : Région
5% : Département
5% : Bailleurs
2% : Fonds européens
6% : divers
3% : villes

Répartition des dépenses (8,222 M€) par mission : une répartition équilibrée



Il est à noter que la **répartition des dépenses par nature** est **classique pour ce type de structure** : 52% pour l'ingénierie, 19% pour le fonctionnement et 29% pour les prestations et les études externalisées.

Détail du bilan année par année

BILAN	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
PPI	916 000 €	918 875 €	921 764 €	924 668 €	927 587 €	930 519 €	5 539 413 €
BILAN RECETTES	862 858 €	1 702 741 €	1 315 775 €	1 605 655 €	1 537 133 €	1 249 027 €	8 273 188 €
BILAN DEPENSES	861 346 €	1 698 510 €	1 289 400 €	1 592 273 €	1 531 681 €	1 249 027 €	8 222 236 €
RESULTAT FINANCIER	1 512 €	4 232 €	26 375 €	13 381 €	5 452 €	0 €	50 952 €

ÉVOLUTIONS 2001-2026

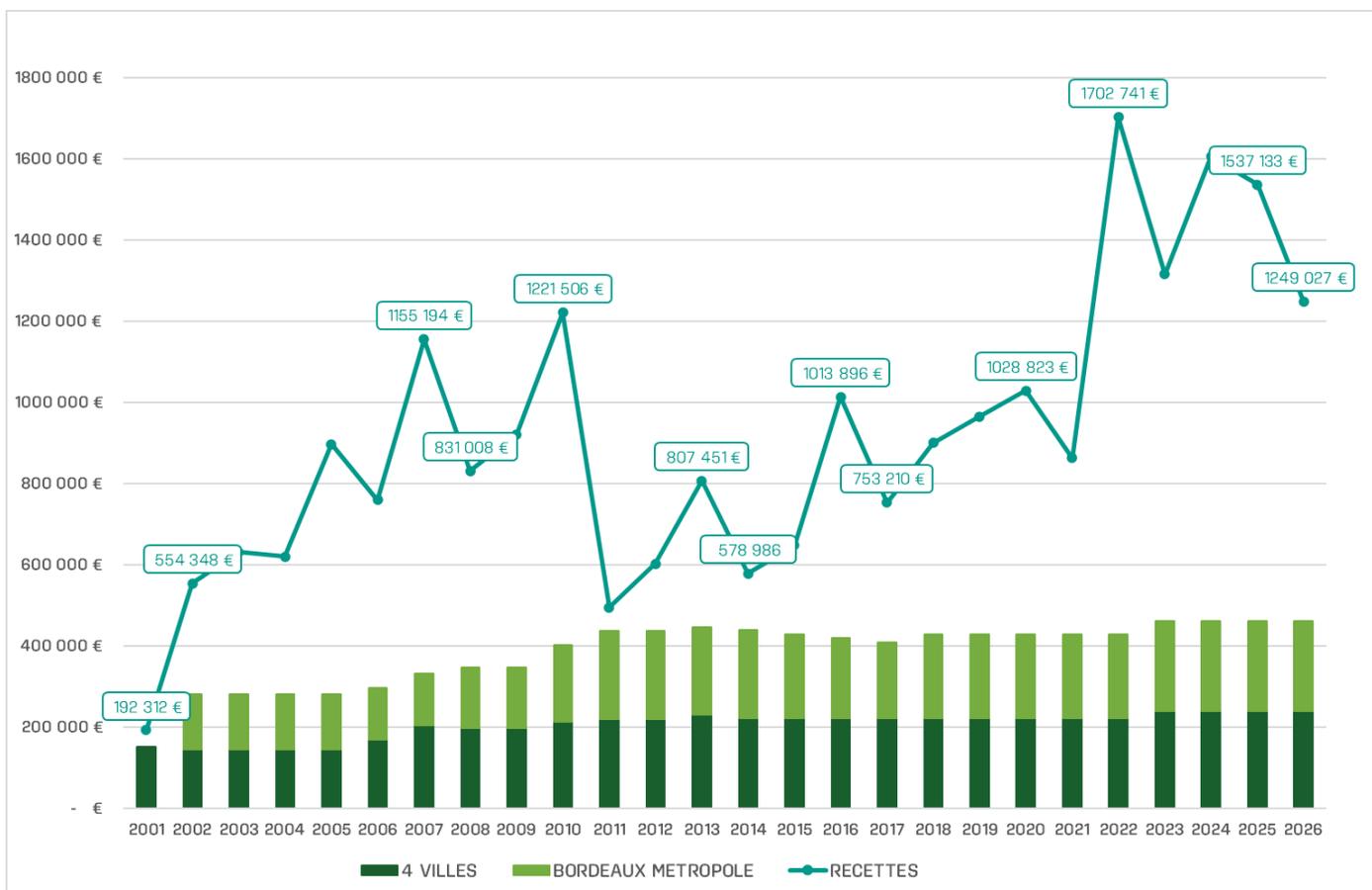
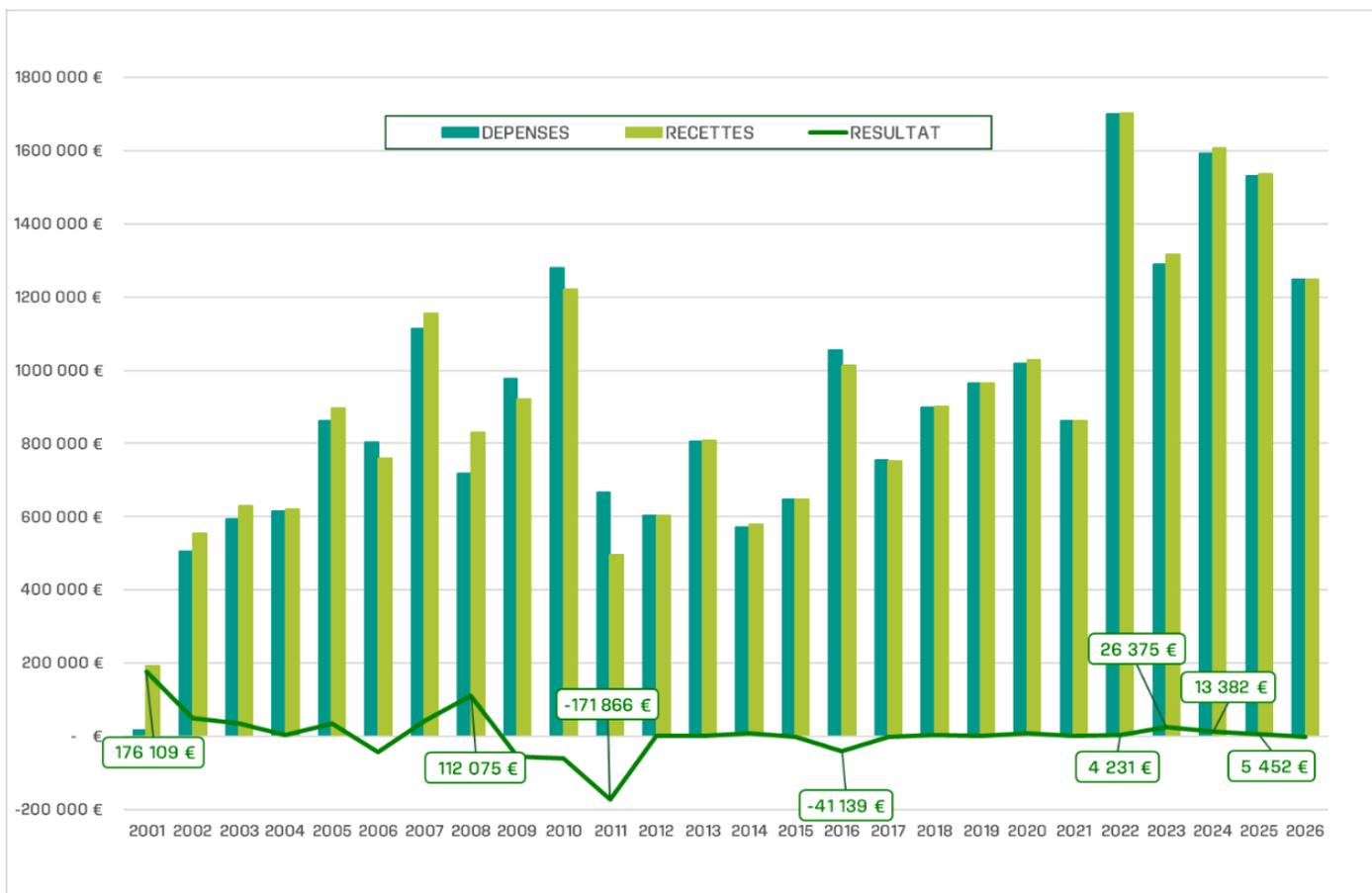
Deux graphiques sont présentés ci-contre. Le premier détaille l'évolution des dépenses et recettes et du compte de résultat. Le second présente l'évolution du budget du GPV et détaille celle de la part des membres.

Le **budget moyen du GPV s'élève entre 2002 et 2015 autour de 700 000 € et de 2016 à 2026 autour d'1,2 M€** soit une augmentation de plus de 70%. Sur la période qui concerne ce bilan, **entre 2021 et 2026, le budget moyen du GPV est autour d'1,4 M d'€.**

Les pics correspondent souvent à l'obtention de nouveaux financements pour porter des projets innovants et ambitieux à l'échelle du territoire [notamment le développement du projet alimentaire territorial, l'économie circulaire et l'emploi].

L'évolution du **compte de résultat est positive sur ce mandat** (+50 K€ versés au compte de réserve entre 2021 et 2025) témoignant ainsi de la **rigueur et de la prudence** de l'équipe et de la direction du GPV dans la gestion des comptes financiers. **Depuis 2011 la participation des membres n'a pas évolué.**

Accusé de réception en préfecture
 033-243300316-20251130-lmc1115296-DE-1-1
 Date de télétransmission : 06/02/2026
 Date de réception préfecture : 06/02/2026
 Publié le : 06/02/2026



Accusé de réception en préfecture
 033-243300316-2025-130-Imc1115296-DE-1-1
 Date de télétransmission : 06/02/2026
 Date de réception préfecture : 06/02/2026
 Publié le : 06/02/2026

NOS PARTENAIRES de terrain (200 et bien + !)

En plus des équipes de nos quatre villes et de Bordeaux Métropole, des autres collectivités locales, ainsi que de l'État et de ses agences, la mise en œuvre du projet du GPV implique et mobilise de très nombreux et très divers partenaires de terrain, certains historiques, d'autres plus récents. Ce partenariat large, de confiance, inscrit dans le temps long et basé sur l'écoute et le dialogue permanent, fait notre force. **Sans vous, chers partenaires, le projet ne peut s'accomplir. L'équipe du GPV tient donc à partager avec vous les réussites de ce bilan et à vous remercier !**

Vous noterez que certains partenaires sont cités dans plusieurs, voire toutes les missions. C'est le cas des bailleurs sociaux avec qui nous entretenons un partenariat de terrain très étroits, ou encore des centres sociaux, de l'a'urba et de PQNA, de l'Université Bordeaux Montaigne et de l'ENSAP Bx.

MOBILITÉS - HABITAT - ESPACE PUBLIC – ECO CIRCULAIRE

APESA, Aquitanis, a'urba, Bordeaux Métropole Energie, Bordeaux Métropole Aménagement, CERC Nouvelle-Aquitaine, Clairtienne, Collectif Cancan, Collectif Marées, Coudray / Urban Law, CMA, Compagnons bâtisseurs, Coop & Bât Domofrance, EPA Bordeaux Euratlantique, EPF Nouvelle Aquitaine, Europan, Fédération française du Paysage, le Forum urbain, IDRE, InCité, IATU, la Fab, Mésolia, Neo-Eco, Nobatek, Nouvel'R, ODEYS, Ordre régional des Architectes Nouvelle Aquitaine, Plateforme BAAM, R3, RTE, R-Use, Soltena, SYSDAU, UR-HLM, Valodem, VéloCité, Véolia...

EMPLOI – ENTREPRENEURIAT – COOP ECO & ESS

Activ'Action, Adie, Aérocampus Aquitaine, AFEPT, AFT Transport et Logistique, AIM, AjHAG, ALIFS, Alios formation, Alternative urbaine Bordeaux, Aquitanis, Agrocampus, Arts d'Eko, ARE 33, ATIS, Atipik RH, a'urba, BGE Sud-Ouest, Bordeaux Mécènes Solidaires, Campus de l'inclusion, Campus MES, Cap Emploi, Cap Sciences, Centre social La Colline, Centre social UNIRE, CCI, CIBC33, CMA, Cités Coop, Cités éducatives Cenon et Lormont, CIDFF, CISE, CLAP33, Clairtienne, Clubs d'entreprises Cenon et Bassens, Co-action, Collectif Dyna'meet, Collectif IAE Grande rive Droite, Compagnons du Tour de France, Coop Alpha, Coop & Bât, Cravate solidaire, CREPI / Les entreprises s'engagent, CRESS, CRGE, CSDL, DEFI, Domofrance, EGEE, e-Graine, Emmaüs connect, Entr'Autres, Entreprises et solidarité, EPA - centres sociaux-culturels de Lormont, EPIDE Bordeaux, Espace Textile Rive Droite, Eticoop, EvoPro, Fondation BNP Paribas, France active N-A, France Travail Cenon et Lormont, French Tech Bordeaux, Grand Port Maritime de Bordeaux, GEIQ Multi-Agri 33, Groupe EDEA Asso- ESAT Jacquemart, GRETA, Habitat Jeunes des Hauts-de-Garonne, Handamos, Hauts-de-Garonne Développement, Hubik, Initiative Gironde, IFAID, INFA, INSUP, Keenat, Kodiko, Konexio, L2i, Le Prado, Les Premières Nouvelle Aquitaine, Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Bordeaux, Marie Curry, MIE-Anabase, Mésolia, Mission locale des Hauts-de-Garonne, , Passerelle, PIMMS Médiation Cenon, PLIE des Hauts-de-Garonne, PQNA, Régies de Quartier, Réseau Entreprendre, Rocher de Palmer, RTES, La Ruche, Sillon solidaire, Soyons le changement, Sport Emploi, Technowest, Transfer (D2C), UNAFAM, Unis-Cité, Union sportive Léo Lagrange, Visions Mêlées, WeJob...

PARC DES COTEAUX

Amicale des locataires de Beausite, CNFPT, Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace, Conservatoire botanique National Sud-Atlantique, Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, Conservatoire des races d'aquitaine, Clairtienne, Les Coteaux paysage, Domofrance, ENSAP Bx, ENSFEA, projet de recherche Forland INRAE, Office de tourisme de Bordeaux Métropole, US Cenon, Université Bordeaux Montaigne, Université de Toulouse – site de Foix...

PANORAMAS

À chaque édition de la Nuit Verte, l'équipe de panoramas se transporte dans la ville-hôte et installe son atelier nomade pour tisser, plus d'un an avant la Nuit Verte, des liens avec les acteurs du territoire : acteurs culturels, éducatifs, sociaux, économiques, associatifs... Bien qu'essentiels, ils seraient trop nombreux à citer ici. Ne sont donc listés que les acteurs intercommunaux et hors territoire GPV : AjHAG, les Amis de panoramas, Aquitanis, Camina AL Prado, Chahuts, Chantier public, cours Florent Bordeaux, Clairtienne, Domofrance, ENSAP BX, Espace Textile Rive Droite, Le FAB Festival des arts de Bordeaux, la Fabrique POLA, Gironde Habitat, IDDAC, Keolis-TBM, Mésolia, Mission locale des Hauts-de-Garonne, OARA, la PJJ, Rocher de Palmer, Université de Bordeaux-Montaigne, Villa Valmont...

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Agrobio Gironde, Aquitanis, AMAP les Gourmandignes, Amicale des locataires de Beausite, Atelier des Coteaux, Au ras du sol, le Bocal Local, Bordeaux Science Agro, CCAS des 4 villes, CNFPT, CNRS, Chambre d'agriculture, Clairsienne, Conservatoire du goût, CREDER, Cycloponics, Domofrance, ENSAPBx, e-Graine Nouvelle Aquitaine, Épiceries sociales et solidaires des 4 villes du GPV, Gironde Habitat, ESAT Jean Jacquemart, ENSAP Bx, EPA - centres sociaux- culturels de Lormont, Germaine Veille, Graines de Solidarité, GALAS, GP4G, Habitat Jeunes des Hauts-de-Garonne, INAE, INFA, INRAE, Interbio Nouvelle Aquitaine, les Jardins Garonnais, Maison Nutrition Diabète et Cœur, Mésolia, Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine, PQNA, Réseau Cantines Durables – Territoires Engagés, Réseau Quartiers Fertiles, UMR 5319 Passages, Université et IUT Bordeaux Montaigne, VRAC Bordeaux.

PAROLES DE PARTENAIRES

Dans le cadre de ce bilan, l'équipe du GPV a échangé avec ses partenaires sur leur vision du GPV, des actions menées depuis 2021, de la qualité de notre partenariat... Nous citons ici quelques phrases glanées ici et là.

« J'ai eu des retours très positifs de mes collègues sur l'atelier [de synergie] que vous avez animé. Je tenais donc à vous remercier pour la qualité de votre intervention qui a motivé beaucoup d'entre nous à intégrer le sujet du réemploi sur nos projets en cours ou à venir. »

« Je salue la grande qualité des études menées sur le renouvellement urbain économique et la confiance partenariale, toujours dans l'intérêt général. »

« Le GPV et les rencontres parLAB nous permettent de sortir la tête de l'eau pour réaliser des actions riches. »

« le parc des Coteaux est un élément identitaire fort. La coopération fonctionne, c'est une méthode à dupliquer. »

« Le GPV a joué un rôle important dans la phase de préparation du NPNRU sur la Rive Droite. »

« Sur la mission emploi, vous faites beaucoup d'interconnaissance et d'aller-vers alors que le nombre d'acteurs est délirant. »

« Enfin, je trouve que ce qui est cool avec le GPV, c'est que c'est concret, quoi. Derrière le PAT, il y a des actions concrètes qui se mettent en place »

« Il y a plus de rencontres, plus de liens, vous mettez plus de choses en place ; vous répondez toujours présents, c'est que du plaisir de travailler avec vous. »

« Vous exploitez vraiment le territoire et tout son potentiel pour nous permettre à nous, acteurs de restauration, de pouvoir cuisiner avec de bons produits. »

« Il y a des choses qui ont été déclenchées par le GPV et qui était impossible à l'échelle communale. Cette ingénierie-là, pour moi, elle est fondamentale. »

« Moi, ce que je ressors, c'est qu'avec le GPV, il y a une bonne communication, il y a un bon partage. Il y a un suivi aussi, il y a une réactivité. C'est essentiel. Et ça met du lien, en fait, à tout ça. »

« L'appui en ingénierie du GPV et sa capacité à rassembler les partenaires autour d'une vision commune et d'un projet global nous apportent beaucoup. Cette coopération est indispensable pour nous. »

« La coordination assurée par le GPV depuis sa création a fait l'identité de la Rive Droite, la montrant dynamique et volontariste dans le changement. Le chemin parcouru en termes d'image est très positif »

« Le GPV est une énorme motrice pour le territoire, sa force est son ingénierie, son agilité et sa capacité à aller chercher des sources de financement. Je ne connais pas d'autres acteurs comme vous en Nouvelle-Aquitaine, maille supra-communale, mais infra-EPCI. »

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU GPV RIVE DROITE

Sites web gpvrivedroite.fr & carte.gpvrivedroite.fr
panoramas.gpvrivedroite.fr

Newsletters gpvrivedroite.fr/newsletter/

Réseaux sociaux

LinkedIn [GPV Rive Droite](#)

Facebook [parc des Coteaux – Bordeaux Métropole panoramas.surlarivedroite](#)

Instagram [parcdescoteaux panoramas_surlarivedroite](#)



résidence Beausite - bâtiment B0

rue Marcel Paul - 33150 CENON

05 56 40 24 24

contact@gpvrivedroite.fr